



Université  
de Lille

## **Mémoire de recherche**

### **Master mention Science politique parcours Affaires européennes**

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales | Université de Lille

Année universitaire 2023-2024

### **Les ONG de protection de l'environnement et leur mobilisation : Analyse de l'organisation et du répertoire d'action de « Friends of the Earth Europe » au sein des institutions de l'Union européenne à travers l'étude de cas du Traité sur la Charte de l'énergie.**

**Autrice: MORIN Solène**

Directeur·s et/ou directrice·s du mémoire : BRUNO Isabelle

Membres du jury de soutenance : BARNIER-KHAWAM Pablo

**J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt.**

## **REMERCIEMENTS :**

J'aimerais remercier Mme. Bruno pour son accompagnement et ses conseils précieux tout au long de l'écriture de ce mémoire.

Je souhaite aussi remercier mes camarades de master qui m'ont épaulée et plus particulièrement mes amies qui m'ont motivée et encouragée quand les heures à la Bibliothèque Universitaire devenaient trop longues.

Je tiens également à remercier ma famille pour son soutien et les heures passées à la relecture de ce mémoire.

**Résumé :**

Friends of the Earth Europe est une ONG environnementale européenne, ou comme elle aime à se définir, un « *grassroots environmental network* ». FoEE possède une organisation, une identité, un budget et un répertoire d'actions unique qui lui permettent d'interagir avec les institutions européennes et d'être en capacité de faire entendre sa voix. C'est notamment le cas concernant sa lutte pour une sortie du traité sur la Charte de l'énergie. Ce traité méconnu qui avantage les industries fossiles et met à mal la transition écologique se voit malmené par l'ONG et ses alliés. Au terme de nombreuses négociations, actions et résolutions d'enjeux, ils parviendront à obtenir une sortie de l'UE de ce traité, le 24 avril 2024.

**Abstract :**

Friends of the Earth Europe is a European environmental NGO, or as it likes to call itself, a « *grassroots environmental network* ». FoEE has a unique organization, identity, budget and repertoire of action, enabling it to interact with European institutions and make its voice heard. This is particularly true of their fight to get out of the Energy Charter Treaty. This little-known treaty, which benefits the fossil fuel industries and undermines the ecological transition, is being abused by the NGO and its allies. After numerous negotiations, actions and resolutions of issues, they will eventually obtain the EU's exit from this treaty on April 24, 2024.

Table des matières :

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I. TRACER LES CHEMINS DE L'ACTIVISME: LES COULISSES DE FRIENDS OF THE EARTH EUROPE.....</b>	<b>18</b>
<b>A. Les fondations de l'action : exploration de la structure et des initiatives de FoEE 18</b>	
A.1. Les rouages internes de FoEE : structure et fonctionnement.....	18
A.2. Vers un avenir plus vert : les priorités et batailles de FoEE.....	22
A.3. Financer l'écologie : le budget de FoEE.....	25
<b>B. Forger des liens et agir ensemble : l'identité et les alliances de FoEE.....</b>	<b>29</b>
B.1. Une identité multiple : Friends of the Earth Europe entre ONG environnementale, Réseau européen et Mouvement de base.....	29
B.2 Ensemble on est plus fort : les coalitions et réseaux d'action de FoEE.....	32
B.3. Agir pour le changement : les répertoires d'action de l'ONG.....	35
<b>CHAPITRE II - ÉTUDE APPROFONDIE DU TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE.....</b>	<b>43</b>
<b>A. Les racines de l'accord : contexte et origines de l'ECT.....</b>	<b>43</b>
A.1. Genèse et aspirations premières du traité.....	43
A.2 Au coeur des défis : les enjeux cruciaux du traité sur la charte de l'énergie.....	46
A.3 Acteurs et opposition : les principaux intervenants dans le débat autour de l'ECT.....	50
<b>B. La campagne pour un avenir énergétique durable : le combat de Friends of the Earth Europe.....</b>	<b>53</b>
B.1. Vision et influence : les objectifs principaux et stratégie d'action.....	53
B.2 David contre Goliath : le poids des entreprises pétrolières dans les décisions.....	56
B.3 Évolution des négociations et des décisions : le chemin vers la sortie..	59
<b>Conclusion.....</b>	<b>63</b>



## Introduction

*« Je crois que FoEE est particulièrement bien placée au sein du mouvement environnemental en Europe pour continuer à envisager une Europe durable et juste, et pour proposer les vraies solutions nécessaires pour faire de cette vision une réalité, à Bruxelles ainsi qu'aux niveaux national et local à travers notre continent et en solidarité avec les personnes et les communautés du monde entier. »<sup>1</sup>*

Cette déclaration émise par Jagoda Munić, directrice de Friends of the Earth Europe dans son rapport annuel de 2022, semble mettre en exergue le fait que l'ONG soit devenue un acteur incontournable de la politique publique environnementale au niveau européen.

Friends of the Earth (FOE), a été fondée en 1969 par David Brower, alors directeur du Sierra Club, qu'il quitte en raison d'une divergence sur la question nucléaire<sup>2</sup>. En 1971, cette organisation californienne prit une envergure internationale en ralliant trois autres, celles anglaises, françaises et suédoises. Toutes les quatre formèrent en 1971 Friends of the Earth International (FoEI), une ONG internationale qui comptait 25 membres en 1983 puis 31 en 1986 en s'élargissant à des groupes du Sud global. À partir de 1985, les membres européens formèrent Friends of the Earth Europe (FoEE), lequel désigne un réseau aujourd'hui composé de 33 organisations nationales, coordonnées par un bureau situé à Bruxelles.

Les initiatives entreprises par cette ONG sont vastes et ont pour objectif d'inclure différents secteurs en situation de vulnérabilité. L'organisation vise notamment à préserver la diversité écologique, culturelle et ethnique de la planète, à éviter la détérioration de l'environnement, à réparer les dégâts causés par l'activité humaine et la négligence, ou encore, à renforcer la participation du public dans le processus démocratique de prise de décision<sup>3</sup>.

Depuis 1986, la coordination européenne des Amis de la Terre, Friends of the Earth Europe, est la plus grande fédération écologiste européenne menant des actions à

---

<sup>1</sup> Rapport annuel 2022 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>2</sup> Meyer, Jan-Henrik. « “Where do we go from Wylh?” Transnational Anti-Nuclear Protest targeting European and International Organisations in the 1970s », *Historical Social Research*, 39, n°1, 2014, p. 216

<sup>3</sup> Vrignon, Alexis. « Écologie et politique dans les années 1970 : Les Amis de la Terre en France ». *Revue d'histoire*, 113, Vingtième siècle, 2012, p.180.

Bruxelles. Celle-ci est plus ancienne que les bureaux européens de Greenpeace ou de WWF, créés en 1989. Son ancienneté et son expérience font de cette ONG l'une des fondatrices de la défense de l'environnement en Europe, ainsi qu'un sujet d'étude très intéressant et complexe. Cette association a également formé beaucoup d'alliances, de coalitions qui lui procurent un pouvoir auprès des décideurs européens. Ce mémoire a pour objectif de saisir comment les modes d'actions et de coordination de cette ONG intégrée régionalement, nationalement, internationalement et au niveau européen, font de celle-ci un acteur essentiel de nombreux combats au sein de l'UE.

Nous souhaitons interroger les techniques, méthodes et modes d'action (stratégies, répertoires d'actions, etc.) qui permettent à une ONG environnementale de représenter ses intérêts auprès des institutions de l'Union européenne. Pour ce faire, trois domaines d'études sont à prendre en compte : la sociologie des groupes d'intérêts, les études européennes et celui des organisations environnementales. Mon sujet tâchera de se placer au croisement de ceux-ci.

Tout au long des années 1980, les groupes européens des Amis de la Terre ont collaboré lors de campagnes sur les pluies acides et la protection des forêts tropicales humides, pour ne citer qu'elles. Sous la direction de Friends of the Earth International, il a été décidé d'établir un bureau régional officiel pour coordonner ce travail. Friends of the Earth Europe a vu le jour sous le nom de Coordination européenne des Amis de la Terre (CEAT) et c'est en 1986, alors que l'Acte unique européen était en cours d'adoption, qu'ils ont ouvert un bureau à Bruxelles dans le but de placer l'environnement en tête de l'agenda de l'Union européenne<sup>4</sup>. Il convient tout d'abord de faire une distinction entre Friends of the Earth International (FoEI), qui englobe le mouvement dans son ensemble, Friends of the Earth Europe (FoEE), la coalition d'organisations nationales et locales au sein de l'Union européenne, et « *Friends of the Earth* » dans un sens plus général, se référant à n'importe quel groupe spécifique au sein de FoEI et/ou FoEE<sup>5</sup> (ex: les Amis de la Terre France). Mon étude se concentrera plus précisément sur les méthodes de Friends of the Earth Europe en raison de sa capacité à dialoguer avec les institutions européennes et à se trouver au centre des questions environnementales de l'Union.

---

<sup>4</sup> Site de FoEE (consulté le 15 janvier 2024) : <https://friendsoftheearth.eu>

<sup>5</sup> Suter, Keith. « Friends of the Earth International ». *Yearbook of International Cooperation on Environment and Development 2002-03*, Routledge, 2010, p. 69.



FoEE regroupe plus de 30 groupes nationaux et des milliers de groupes locaux à travers l'Europe. Certains de ces pays ne sont pas membres de l'Union européenne et certains pays membres de l'UE ne font pas partie de l'ONG. Celle-ci se considère comme un « *grassroots environmental network* », utilisant l'action collective, portée par des citoyens ordinaires se regroupant afin d'amener un changement social, politique, environnemental, etc. Leur objectif est de prendre en compte au maximum les avis et intérêts des groupes nationaux et locaux. Il est composé d'un comité exécutif élu chargé de la bonne gouvernance de l'association, ainsi que d'une équipe de salariés oeuvrant notamment dans les quatre principaux combats de FoEE sous la direction de Jagoda Munić<sup>6</sup>. Une assemblée générale est régulièrement organisée par les membres qui se réunissent pour constituer le conseil d'administration. Initialement, cette instance collégiale reposait en partie sur les contributions de militants associatifs bénévoles. Cependant, au fil du temps, FoEE a vu des professionnels rejoindre ses membres<sup>7</sup>. Ses financements proviennent des institutions européennes, mais aussi d'institutions gouvernementales. D'autres pays membres de l'organisation contribuent au travers des frais d'adhésion. De même que des fondations privées. Bien que FoEE soit indépendant de son homologue international, FoEI participe également aux fonds de l'ONG<sup>8</sup>.

Différents traités ont souligné l'importance des groupes d'intérêts et redéfini leurs rôles en tant qu'acteurs clés de l'intégration européenne. Le traité de la CECA fut le premier, le traité de Rome a, quant à lui, permis de faire évoluer les termes les désignant. De plus, depuis les années 60, ces groupes sont répertoriés dans un registre de la Commission<sup>9</sup>, le registre de transparence. Du fait des coûts élevés associés à l'organisation au niveau européen, seules quelques organisations environnementales, voire des fédérations regroupant des organisations environnementales nationales principalement implantées en Europe, sont parvenues à établir une présence continue. Dans cette perspective, les organisations environnementales capables d'intervenir régulièrement à Bruxelles sont inévitablement considérées comme des groupes d'intérêt<sup>10</sup>. Ainsi, dans son sens le plus large, un groupe d'intérêt est défini, par la chercheuse en science politique

---

<sup>6</sup> Site de FoEE.

<sup>7</sup> Berny, Nathalie. « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles : les ressources de réseau d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective ». *Revue française de science politique*, 58, n°1, 2008, p. 105.

<sup>8</sup> Site FOEE.

<sup>9</sup> Saurugger, Sabine. « Les groupes d'intérêt et l'Union européenne ». in Olivier Costa ; Frédéric Mérand (dir.). *Études européenne*, Bruylant, 2018, p. 181

<sup>10</sup> Offerlé, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris, LGDJ, 1998.

Sabine Saurugger<sup>11</sup>, comme « une entité cherchant à représenter les intérêts d'une partie spécifique de la société dans l'espace public ». Cette définition englobe trois notions spécifiques qui distinguent ces groupes : le concept d'intérêt, celui d'organisation, et enfin, l'influence exercée sur les pouvoirs politiques. Les groupes d'intérêt cherchent à influencer les autorités publiques que sont la Commission européenne, le Parlement européen, les représentations permanentes, etc, en utilisant divers moyens d'action, allant d'une part des grèves aux manifestations, et d'autre part, de la présentation d'expertise à l'organisation de consultations. La représentation de ces intérêts vise à modifier une politique publique ou à s'opposer à une modification selon les souhaits spécifiques des membres d'un groupe. Malgré cela, Friends of the Earth Europe se revendique comme un « *grassroots environmental network* », terme que nous étudierons plus en profondeur tout au long de ce mémoire. Tout cela montre l'hétérogénéité des organisations et des intérêts. Le monde du lobbying ne se limite pas aux cabinets de conseil et la « société civile » ne se compose pas uniquement d'organisations à but non lucratif<sup>12</sup>.

Si l'influence d'une organisation dépend du niveau de ressources dont elle dispose, elle résulte également des relations qu'elle parvient (ou non) à construire et à entretenir au moyen de ces ressources. Le statut, la fonction et les intérêts défendus ne sont donc pas les éléments principaux à prendre en compte ; il est par ailleurs important de distinguer celles-ci en fonction de leur positionnement par rapport à d'autres organisations<sup>13</sup>. Une présence physique à Bruxelles est aussi considérée comme une nécessité dans l'objectif de créer ces relations. La Commission européenne a longtemps privilégié les « *eurogroups* ». Ce concept a obligé les organisations à se restructurer autour de cette nouvelle dimension européenne. C'est le cas de FoEE qui est présent à Bruxelles sous la forme d'une « section européenne », différentes de ses homologues nationaux et internationaux<sup>14</sup>. Nous étudierons ici comment Friends of the Earth Europe est en relation avec les institutions européennes, les autres groupes d'intérêts, qu'ils soient alliés ou ennemis, ainsi qu'avec ses propres groupes nationaux. De manière générale, ces groupes d'intérêt sont des acteurs

---

<sup>11</sup> Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.175

<sup>12</sup> Courty, Guillaume & Michel, Hélène. « Interest groups and lobbyists in the European political space: the permanent Eurocrats », in Georgakakis, Didier; Rowell, Jay. *The Field of Eurocracy: mapping EU actors and professionals*, Palgrave, 2013, p. 171.

<sup>13</sup> Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.183

<sup>14</sup> Courty, Guillaume & Michel, Hélène. *Op.cit.* p. 172.

qui poursuivent des objectifs. Afin de les atteindre, ils utilisent leurs ressources et ont recours à différents répertoires d'action.

Les groupes d'intérêts sont obligés d'adapter leurs stratégies et leurs répertoires d'action afin de pouvoir intervenir auprès de décideurs européens. Ceux-ci s'adaptent en fonction de la nature de la politique, du contexte et des acteurs intervenant dans le processus. Il existe deux principaux types de stratégies selon Sabine Saurugger et Emiliano Grossman<sup>15</sup>, le lobbying interne (coopératif) et le lobbying externe (non coopératif). Ce choix stratégique déterminera le répertoire d'action utilisé ainsi que les ressources nécessaires à la réussite de leur intervention. Dans le cadre du lobbying interne, les représentants rencontrent les membres des institutions européennes, fournissent une expertise, participent aux concertations, aux groupes d'experts et négocient parfois avec d'autres groupes d'intérêts. Ce type de stratégie se base sur la confiance établie entre les deux partis et leur capacité à la maintenir. Toutefois, en optant pour la stratégie externe, les représentants cherchent à mobiliser l'opinion publique à travers la mise en place de sondages, de pétitions, de manifestations, de débats publics, allant alors à l'encontre de cette relation de confiance.

Le choix de la stratégie varie également en fonction des ressources disponibles et des préférences spécifiques des groupes d'intérêts pour certains moyens d'action. Outre les ressources financières, d'autres moyens tels que les ressources « sociétales et sociales » jouent un rôle tout aussi crucial. Les ressources « sociétales » reposent sur la manière dont le groupe est perçu au sein de la société (mobilisation des citoyens, etc.). Les ressources « sociales » revêtent également une grande importance, englobant les aspects liés à l'institutionnalisation, aux réseaux d'acteurs, à la professionnalisation, à l'expertise et à la capacité du groupe à établir des liens avec les décideurs européens, entre autres<sup>16</sup>. Ces trois types de ressources peuvent se combiner ou se compenser mutuellement.

La disponibilité des moyens va donc déterminer la capacité et la probabilité d'un groupe à recourir à un répertoire d'action en particulier. La notion de répertoire d'action est définie comme un ensemble de moyens mis en œuvre pour exercer un pouvoir. Il est possible de distinguer quatre types de répertoires d'actions auxquels les groupes d'intérêts peuvent avoir recours parallèlement, et ce, aussi bien au niveau national qu'euro-péen : la

---

<sup>15</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin, 2012, p. 95

<sup>16</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.100

négociation et la consultation, le recours à l'expertise, la protestation et la juridicisation<sup>17</sup>. La négociation et la consultation renvoient aux deux aspects des échanges qui peuvent avoir lieu entre les lobbyistes et les agents européens. À savoir les rapports formels et informels. Les négociations ont lieu dans un cadre officiel, tandis que les consultations peuvent se réaliser dans un cadre informel. L'expertise scientifique leur permet d'affirmer la véracité de leurs arguments. La protestation est davantage liée à une stratégie de lobbying externe. La judiciarisation renvoie à la possibilité pour les groupes de saisir la Cour de Justice de l'UE ou une autorité judiciaire nationale.

Ces ONG utilisent ces répertoires en les transformant régulièrement en répertoires de l'action collective, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur une base d'intérêts partagés auxquels ils peuvent avoir recours pour se faire entendre sur une problématique donnée<sup>18</sup>. Ce type d'action peut prendre différentes formes, telles que des manifestations, des pétitions, des grèves, des campagnes de sensibilisation, des boycotts, des rassemblements, ou encore des initiatives de plaidoyer. Je tâcherais de définir tout au long de mon étude quelles sont les stratégies et répertoires d'actions utilisés par Friends of the Earth Europe en utilisant cette grille d'analyse et ces concepts clés.

La procédure de codécision a été introduite pour la première fois en 1992 et a été étendue en 1999. Suite à l'adoption du traité de Lisbonne, la codécision a été renommée procédure législative ordinaire (PLO), devenant ainsi le principal processus de prise de décision pour l'adoption de la législation de l'UE. La procédure démarre lorsque la Commission européenne soumet une proposition législative au Conseil et au Parlement européen. Bien que la Commission détienne le droit d'initiative, le Parlement et le Conseil ont également la possibilité de demander à la Commission de présenter des propositions législatives. Après plusieurs lectures et éventuellement des comités de conciliation, le Conseil et le Parlement votent à la majorité qualifiée ou absolue afin de valider (ou non) la proposition<sup>19</sup>. Il a été démontré que le moment le plus propice pour l'intervention de ces représentants est la « phase d'émergence d'un problème » et de sa « mise à l'agenda »<sup>20</sup>. La multiplication des organes décisionnels offre à ces réseaux d'acteurs plusieurs points

---

<sup>17</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.15

<sup>18</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Ibid.*

<sup>19</sup> Site conseils (consulté le 22 janvier 2024):

<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/decision-making/ordinary-legislative-procedure/>

<sup>20</sup> Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.186

d'entrée, tels que les Directions Générales, le Parlement européen, le Conseil, les groupes d'experts et autres.

Depuis les années 1980, une diversité d'intérêts est représentée à l'échelle européenne. Cette expansion résulte de l'élargissement du champ de compétences de l'UE et de l'inclusion du processus décisionnel pour la « société civile organisée ». La relance de l'intégration européenne et l'adoption de l'Acte Unique Européen ont également été des vecteurs importants pour le développement de la représentation des intérêts. Différents types d'« *eurogroups* » se distinguent dans ce contexte européen : des groupes d'affaires, des syndicats, des groupes d'intérêts privés, des ONG, des lobbyistes professionnels, entre autres<sup>21</sup>. L'expertise joue un rôle bénéfique pour les représentants d'intérêts et les fonctionnaires européens, fournissant les informations techniques essentielles pour la prise de décision. La Commission a suggéré la représentation des intérêts publics à l'échelle européenne pour surmonter ce phénomène de « désaffection électorale ». Cette initiative visant à réduire le déficit démocratique en établissant une « Europe des citoyens » est devenue l'une des principales priorités de la Commission européenne<sup>22</sup>. La société civile organisée est donc de plus en plus écoutée.

Cependant, cet espace de représentation est soumis à des règles et des codes spécifiques. Pour entrer dans les locaux du Parlement européen, les acteurs doivent obtenir une accréditation. Cette autorisation facilite l'accès aux conférences publiques et, surtout, aux parlementaires européens. Les Commissaires et les députés européens peuvent ainsi rencontrer et échanger avec les lobbyistes inscrits sur le registre de transparence<sup>23</sup>. Les détails de ces réunions (date, lieu, participants) sont ensuite rendus publics sur le site officiel du registre. Depuis l'instauration de la politique de transparence, les citoyens européens peuvent accéder à des informations concernant l'activité de lobbying. Ces données permettent de savoir quelles ONG ont agi sur une politique publique, quelles propositions législatives elles ont avancées, et indiquent les rencontres tenues avec les Commissaires européens et les membres des diverses Directions Générales. Il est essentiel de déterminer les moyens et moments d'action de FoEE dans son influence sur le

---

<sup>21</sup> Demos, Maria. « Le lobbying de World Wildlife Fund (European Policy Officer) auprès des acteurs européens ». Mémoire en science politique, Université de Lille, 2021, p.18

<sup>22</sup> Saurugger, Sabine. *Op.cit.* p.187

<sup>23</sup> Site toute l'europe (consulté 23 janvier 2024) :

<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/lobbies-citoyens-agences-quelle-influence-sur-les-decisions-europeennes/>

processus d'élaboration des politiques, ainsi que ses rencontres avec les agents européens grâce au registre de transparence.

L'Union Européenne est, de plus, devenue la « *principale source d'orientation des politiques environnementales* »<sup>24</sup>. En 1973, la Commission européenne a créé la Direction Générale de l'environnement (DG Enviro) dans le but de protéger, préserver et améliorer l'environnement de l'Europe pour les générations présentes et futures. Selon le sociologue et juriste français Pierre Lascoumes<sup>25</sup>, cette institutionnalisation découle de « *l'intensification des mobilisations internationales et européennes, à la constitutionnalisation de ces principes et au marché des droits à polluer* ». Toutefois, malgré leur institutionnalisation, les politiques environnementales demeurent marquées par une transversalité, à l'échelle nationale, européenne et internationale. Leur élaboration et leur application sont influencées par les intérêts d'autres domaines d'action publique tels que le transport, la santé, l'agriculture et l'économie. Les politiques environnementales sont désormais un champ d'action public transversal impliquant plusieurs acteurs aux intérêts divergents<sup>26</sup>. Les défenseurs de l'environnement sont confrontés à des défis, une partie de ces difficultés pouvant être attribuée à la prédominance des grandes entreprises capitalistes dans le discours politique. Selon le professeur et chercheur Guillaume Courty, « *l'écologie et la politique se révèlent souvent inconciliables en raison des intérêts économiques qui penchent systématiquement en faveur du capitalisme au sein du système politique* »<sup>27</sup>. Les organisations non gouvernementales engagées dans la préservation de l'environnement évoluent dans un contexte où les groupes d'intérêts économiques bénéficient d'importantes ressources matérielles. Cependant, il est crucial de souligner que les ONG impliquées dans les problématiques environnementales sont désormais nombreuses et disposent de ressources financières, de capital symbolique et d'effectifs conséquents. Les instances environnementales, dont la DG Enviro à Bruxelles, ont traditionnellement utilisé les arguments et le soutien des groupes environnementaux pour contrer les pressions des intérêts sectoriels hostiles à leurs initiatives. Le contentieux associatif a servi de moyen pour garantir l'application des lois environnementales dans des contextes locaux

---

<sup>24</sup> Lascoumes, Pierre. « Les politiques environnementales », in Olivier Borraz, *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*. Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 35.

<sup>25</sup> Lascoumes, Pierre. *Op.cit.* p.30.

<sup>26</sup> Lascoumes, Pierre. *Ibid.*

<sup>27</sup> Courty, Guillaume. « Les lobbies font-ils la loi ? », in Philippe Boursier (dir.), *Écologies. Le vivant et le social*. Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences Humaine », 2023, p. 265.

compliqués<sup>28</sup>. Il semble essentiel de comprendre comment cela est le cas concernant le traité sur la Charte de l'énergie.

### **Problématisation**

Les ONG environnementales sont souvent dépeintes comme peu impactantes dans les prises de décision, souvent éclipsées par les lobbys et entreprises d'énergies fossiles par exemple. Comme nous l'a montré Guillaume Courty grâce à son parallèle entre la politique et le capitalisme, l'écologie est particulièrement malmenée par les intérêts économiques de nombreuses multinationales.

Néanmoins, nous avons vu au travers de ces études que l'organisation Friends of the Earth Europe était une ONG au fonctionnement composite et à l'influence multiple. Son ancienneté, ses différentes coalitions, ou encore son lien avec la société civile organisée, font de FoEE une ONG unique qui serait, selon nos hypothèses, importante au sein des institutions européennes.

Celle-ci met en relation différents niveaux de décision et d'intervention, ce qui fait sa particularité. L'objectif de ce développement sera de se concentrer sur le type d'organisation qu'est Friends of the Earth Europe, ses manières de communiquer, de s'organiser, tant avec les institutions européennes qu'avec ses pays membres ou encore sur ses répertoires d'action et pratiques en tant que groupe d'intérêt et « *grassroots environmental network* ». Pour ce faire, j'étudierai le cas de l'*Energy Charter Treaty* (ECT), qui accorde des droits et des protections considérables aux grands investisseurs dans le secteur de l'énergie, principalement aux entreprises de combustibles fossiles et a fait l'objet d'une attention importante de la part de l'organisation depuis 2019. La problématique à laquelle nous allons essayer de répondre ici est : En quoi l'organisation et les stratégies de Friends of the Earth Europe font de cette ONG un acteur essentiel de la protection de l'environnement européen, notamment en ce qui concerne son combat contre le traité sur la Charte de l'énergie ?

Pour répondre à cette question, nous explorerons en profondeur l'activisme et les initiatives de Friends of the Earth Europe ainsi que les défis et enjeux liés au Traité sur la

---

<sup>28</sup> Berny, Nathalie. « Le rôle des lobbys dans la fabrication de la norme environnementale », *Revue Délibérée*, n°8, 2019, p. 28

Charte de l'Énergie (ECT). Le chapitre I est dédié à la compréhension des fondations de FoEE, en examinant sa structure, ses priorités, et ses financements, tout en mettant en lumière son identité multiple et ses alliances stratégiques. Nous analyserons également les divers répertoires d'action utilisés par l'ONG pour atteindre ses objectifs environnementaux. Le chapitre II se concentre sur le Traité sur la Charte de l'Énergie, en retraçant ses origines et en décryptant les défis cruciaux qu'il pose actuellement. Nous identifierons les acteurs principaux impliqués dans le débat et examinerons le combat de FoEE pour un avenir énergétique durable, en soulignant les stratégies et les évolutions des négociations visant à sortir du traité.

### **Méthode d'enquête**

Pour produire ce mémoire, je me suis basée sur différents types de sources. J'ai tout d'abord utilisé la méthode de l'enquête qualitative au travers d'entretiens semi-directifs, permettant de recueillir des informations au travers de questionnements ouverts mais guidés, auprès de deux membres de l'ONG Friends of the Earth Europe. Cette méthode inductive, qui « *accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux* »<sup>29</sup>, m'a permis d'obtenir le point de vue d'Alice Portal, economic justice campaigner chez FoEE, et de Julie Zalcman, trade campaigner chez FoEE. Julie Zalcman étant la militante principale affiliée à la lutte contre l'*Energy Charter Treaty*, son témoignage était indispensable à mon développement.

En raison du caractère actuel du sujet choisi, il m'a été compliqué d'obtenir d'autres entretiens. Si le point de vue d'un commissaire ou d'un parlementaire au cœur des négociations aurait été bienvenu, je me suis heurtée à de nombreux refus, ayant pour raison un manque de connaissances sur le traité ou un caractère trop privé des discussions. Ces réponses sont évoquées dans le tableau des enquêtés, annexe 4.

Le plus impactant pour cette argumentation était néanmoins de me tourner vers un corpus de sources primaires telles que les communiqués de presse et rapports de Friends of the Earth Europe, les rapports institutionnels sur la question de l'ECT ou encore les sites

---

<sup>29</sup> Martin Olivier, « Induction-déduction », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14



des alliés et ennemis de l'ONG sur le sujet. Une importante analyse des publications de FoEE a été effectuée tout au long de ce mémoire.

## CHAPITRE I. TRACER LES CHEMINS DE L'ACTIVISME: LES COULISSES DE FRIENDS OF THE EARTH EUROPE.

### A. Les fondations de l'action : exploration de la structure et des initiatives de FoEE

#### A.1. Les rouages internes de FoEE : structure et fonctionnement

Friends of the Earth Europe est une organisation environnementale européenne. Elle se revendique comme « *le plus grand grassroots environmental network d'Europe* »<sup>30</sup>. Le terme « *grassroots* » fait référence à une approche fondée sur la base, impliquant la participation active des citoyens et de groupes communautaires, locaux et nationaux, dans la résolution des problèmes environnementaux. Cette approche se distingue des organisations traditionnelles par son accent sur la mobilisation locale et la participation démocratique à la prise de décision. Cette appellation différencie Friends of the Earth Europe de ses compères tels que Greenpeace ou WWF qui ont le statut d'organisations non gouvernementales de protection de l'environnement. Julie Zalczman, *Trade campaigner* au sein du pôle justice économique chez FoEE avec qui nous avons pu nous entretenir, justifie cette définition.

*« Grassroots parce que, en effet, on n'a pas que des académiques ou des experts dans notre réseau, on a des profils très différents. On travaille avec des peuples autochtones, des militants de terrain, des gens qui font de l'éducation populaire. Donc c'est ça qui nous distingue peut-être de Greenpeace ou de WWF »*<sup>31</sup>

Ce statut unique a rendu la rédaction de ce mémoire nécessaire, tant pour saisir comment un « *grassroots environmental network* » fonctionne au niveau européen, que pour comprendre ses modes d'action concernant des sujets comme le traité sur la Charte de l'énergie. L'ONG, basée à Bruxelles à proximité des institutions européennes, compte de nombreux groupes affiliés, héritiers de Friends of the Earth International, créé aux États-Unis. Ces groupes sont organisés à l'échelle continentale, comme les Amis de la Terre Asie, Afrique ou encore Amérique latine. C'est également le cas pour Friends of the Earth Europe, fondé en 1985, qui a rapidement compris l'importance d'avoir un bureau à Bruxelles pour coordonner les différents groupes européens. Ce bureau donne la possibilité à FoEE d'influencer, dans la capitale belge, les institutions qui ont le pouvoir de décision.

---

<sup>30</sup> Site FoEE : <https://friendsoftheearth.eu/who-we-are/>

<sup>31</sup> Entretien avec Julie Zalczman, Trade campaigner chez Friends of the Earth Europe, annexe 1.

En 2022, c'est 33 pays qui sont membres de FoEE<sup>32</sup> ; une adhésion en hausse puisque l'association ne comptait que 27 membres en 2020<sup>33</sup> et 28 membres en 2021<sup>34</sup>. Cette hausse s'explique notamment par le fait que de plus en plus de pays reconnaissent l'importance de la protection de l'environnement et cherchent à s'impliquer dans des initiatives de conservation. Du fait du caractère essentiel donné à la revendication « *grassroots* » de l'organisation, les membres nationaux et locaux possèdent une voix importante dans le processus décisionnel. Si FoEE impulse les campagnes au niveau européen, une coordination et un travail commun s'effectuent avec le niveau national et local<sup>35</sup>. Une interdépendance se développe entre les deux niveaux : les groupes locaux apportent des connaissances que FoEE ne possède pas en raison de la distance et de contraintes temporelles, et ciblent les institutions européennes par la suite, auxquelles ses homologues nationaux peuvent plus difficilement accéder.

*« Chaque membre de Friends of the Earth adhère à des valeurs, à une vision générale du monde, mais en fonction des contextes nationaux, on ne va pas forcément mener exactement les mêmes campagnes. D'où l'importance d'avoir, au niveau continental, européen, un bureau pour faire le lien entre les différents groupes ».*<sup>36</sup>

FoEE fédère ce réseau selon un principe horizontal, sans hiérarchie, dans lequel chaque pays membre dispose d'une voix égale à l'assemblée générale. Bien que tous les pays membres aient la même voix, leur poids varie. Certains pays bénéficient de plus de ressources financières, de membres, et contribuent de manière plus proactive à l'association. Par exemple, les Amis de la Terre Allemagne (*Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland*) avec ses 650 000 membres et 2300 groupes locaux et régionaux, constitue l'une des plus grosses ONG environnementales en Allemagne à ce jour<sup>37</sup> ; son budget est de 3 618 405 € en 2023. Friends of the Earth Suisse (*pro natura*) en revanche, ne compte que 150 000 membres et n'a pas communiqué le montant de son budget<sup>38</sup>.

Friends of the Earth Europe comprend 33 membres tandis que l'Union européenne n'en a que 27. Nous observons que certains adhérents de FoEE, tels que la Suisse ou la Géorgie, ne font pas partie de l'Union européenne, tandis que des pays membres de l'UE

---

<sup>32</sup> Rapport annuel 2022 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>33</sup> Rapport annuel 2020 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>34</sup> Rapport annuel 2021 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>35</sup> Entretien avec Alice Portal, Economic Justice campaigner chez FoEE.

<sup>36</sup> Entretien avec Julie Zalcman, annexe 1.

<sup>37</sup> Site Bund (consulté le 3 mars 2024) : <https://www.bund.net>

<sup>38</sup> Site Pronatura (consulté le 3 mars 2024) : <https://www.pronatura.ch/fr/notre-structure>

tels que l'Italie ou le Portugal ne sont pas intégrés dans FoEE. Julie Zalczman a justifié cette particularité en mentionnant que : « *Historiquement, on s'est créé sans forcément penser à l'Union européenne. On est un mouvement international et global qui ne s'est pas construit avec l'Union européenne.* »

Une grande partie du travail de FoEE consiste donc bel et bien à coordonner les campagnes et travaux entre les différents groupes européens et notamment ces pays non-membres de l'UE pour qui l'intérêt de leur adhésion ne réside pas dans la proximité de Friends of the Earth Europe avec les institutions européennes. Cependant, étant basée à Bruxelles, il est plus difficile pour l'ONG d'établir des liens avec des pays tels que la Géorgie, qui ne font pas partie de l'Union. Malgré cela, l'association s'efforce de fournir un travail significatif dans ce domaine<sup>39</sup>. Bien que fonctionnant de manière indépendante sur le plan opérationnel, Friends of the Earth Europe fait partie intégrante de Friends of the Earth International. Le secrétariat de FoEI est basé à Amsterdam, aux Pays-Bas et est chargé de la collecte de fonds, ainsi que de la coordination des campagnes entre les différents continents. Une partie du budget de FoEE provient de contributions de ce secrétariat. Le secrétariat s'appuie principalement sur le travail d'une vingtaine de bénévoles. Les deux groupes possèdent également le même comité exécutif, dont l'objectif est d'assurer la bonne gouvernance des Amis de la Terre. Ce comité est élu à l'assemblée générale biennale (BGM) et comprend un président, ainsi que des représentants des groupes membres. À ce jour, le président est Hemantha Withanage.<sup>40</sup>

Depuis 2007, Friends of the Earth Europe dispose par ailleurs d'un programme appelé « Jeunes Amis de la Terre » (*Young Friends of the Earth Europe*). Ce programme vise à rassembler les jeunes souhaitant s'engager dans l'association et pour l'environnement en les formant et leur confiant des missions spécifiques. Ces YFoEE sont actifs dans plus de vingt pays en Europe et se réunissent chaque année lors de camps au sein desquels ils peuvent échanger sur des sujets tels que la démocratie, l'Union européenne, le plaidoyer et le militantisme. En 2021, ces jeunes étaient 3300 éparpillés en Europe et ont touché près de 150 000 citoyens à travers divers événements, ateliers, réunions et formations en ligne. Cette même année, ils ont également participé à la Cop26, la conférence des Nations Unies qui s'est tenue à Glasgow<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> Entretien avec Julie Zalczman, annexe 1


<sup>40</sup> Site FoEI (consulté le 3 mars 2024) : <https://www.foei.org/fr/groupe-membres/allemande/>


<sup>41</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

Depuis fin 2017, L'ONG est dirigée par la Croate Jagoda Munić et compte une trentaine de salariés répartis dans des pôles tels que la communication et les opérations, ainsi qu'en quatre grandes thématiques de lutte : « Justice climatique et énergétique », « Justice économique » ou « Pouvoir des entreprises », « Nourriture, agriculture et biodiversité » et « Justice des ressources ». Bien qu'un autre domaine de lutte, « Futur de l'Europe », soit mentionné dans leurs rapports annuels, aucune équipe ne travaille spécifiquement et exclusivement sur ce sujet depuis 2022. Nous explorerons dans la prochaine sous-partie comment FoEE articule ces cinq thématiques de lutte.

## A.2. Vers un avenir plus vert : les priorités et batailles de FoEE

Les activités majeures de Friends of the Earth Europe tournent autour de grandes thématiques. Chaque thème est représenté, depuis 2020, par un symbole et une couleur dans les différentes revues annuelles publiées par l'association. Pour toute la durée de ce mémoire, je me concentrerai sur les combats de FoEE entre 2019 et 2024. L'année 2019 marque le début de leur lutte pour la sortie du traité sur la Charte de l'énergie qui constitue mon étude de cas pour cette argumentation. Le rapport annuel de 2023 n'étant pas encore publié, je m'arrêterai dans cette section au rapport annuel de 2022.

Tout d'abord, le combat pour l'avenir de l'Europe  , regroupe toutes les actions menées pour le développement d'un monde plus solidaire et équitable. L'une des principales réussites de ce groupe ces dernières années a été une exposition dans une galerie à Glasgow lors de la Cop26 en 2021<sup>42</sup>, mettant en lumière la responsabilité de diversité et de solidarité des institutions européennes et mondiales. En collaborant avec un jeune artiste irlandais, FoEE a créé une véritable histoire autour de la solidarité. De nombreux pays membres ont rejoint le mouvement et permis au projet de toucher plus de neuf millions de personnes en neuf mois.


Concernant les actions liées à la justice climatique et énergétique  , il est important de se pencher sur le rapport produit en 2022, intitulé « *LNG: the liquid path to climate chaos* »<sup>43</sup>. Dans ce rapport, l'ONG dénonce la dépendance au gaz naturel liquéfié

---

<sup>42</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2..


<sup>43</sup> Rapport « LNG: the Liquid Path to Climate Chaos » (consulté le 13 mars 2024), annexe 2.

en provenance de Russie. Ce document, soutenu par dix arguments étayés de faits et de chiffres clés, a été traduit en huit langues et partagé dans le monde entier.

Les deux principaux combats de ces dernières années concernant la justice économique et le pouvoir des entreprises  , sont l'accord commercial UE-Mercosur, et le traité méconnu sur la Charte de l'énergie (ECT), sur lesquels nous reviendrons en détail par la suite. Sur ce sujet, nous pouvons néanmoins citer la lettre de Paul de Clerck, Coordinateur de la justice économique chez Friends of the Earth Europe, adressée au rédacteur en chef du financial times<sup>44</sup>:

*« L'ECT donne aux multinationales le pouvoir de poursuivre les gouvernements et était destiné à protéger les investissements énergétiques internationaux par des entreprises ou des particuliers étrangers. Quitter le traité est la bonne décision ».*

FoEE a organisé en 2022, à la suite d'une série de rapports, un débat public au sein du Parlement européen afin de convaincre les décideurs politiques européens d'abandonner cet accord entre l'Union européenne et le Mercosur, une alliance de pays d'Amérique du Sud tels que le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Cet accord prévoyait une association commerciale et politique pour établir une zone de libre-échange. L'organisation s'oppose fortement à ce pacte, estimant qu'il aurait des effets dévastateurs sur l'environnement, notamment en entraînant une importante déforestation, ainsi que sur les droits humains. 90 personnes ont assisté à ce débat, dont des représentants des peuples autochtones du Brésil venus témoigner. En 2021, 450 organisations ont rejoint une nouvelle coalition contre l'accord EU-Mercosur.

L'équipe travaillant sur la thématique nourriture, agriculture et biodiversité  , cherche depuis 2019<sup>45</sup> à mettre en avant l'initiative citoyenne européenne « *Save bees and farmers* »<sup>46</sup>, ayant pour objectifs la fin de l'utilisation de pesticides de synthèse en agriculture et le soutien de la nature et des agriculteurs. En 2022, 1 054 973 personnes ont signé l'initiative, poussant la Commission européenne à émettre une proposition de régulation de l'utilisation de pesticides.


---

<sup>44</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>45</sup> Rapport annuel 2020, annexe 2.

<sup>46</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

*« Au niveau de l'Europe, la question donc climat-énergie est l'un des sujets principaux avec la question de l'agriculture, parce que la PAC est le premier budget de l'Union européenne, donc c'est vraiment au niveau européen que se décident les politiques agricoles et donc de biodiversité. »<sup>47</sup>*

Au sujet de la justice des ressources , les actions en lien avec la transformation de l'économie capitaliste et néolibérale actuelle sont récurrentes. L'ONG affirme que ce système économique est à l'origine de la destruction de la planète et de ses habitants, et travaille depuis plusieurs années à son changement à travers la surveillance<sup>48</sup>, la publication de rapports et notamment, en 2021<sup>49</sup>, par le biais d'un projet de webinaires et d'ateliers interactifs visant à développer sept idées transformationnelles pour une nouvelle économie en Europe<sup>50</sup>.

Il est également important de mentionner que chaque pays membre de Friends of the Earth Europe possède un encadré dans tous les rapports annuels, détaillant les principales actions menées par ces groupes locaux et nationaux. De nombreux chiffres clés sont pareillement évoqués, démontrant la visibilité et l'importance de FoEE sur la scène européenne. Par exemple, en 2021, 93 342 personnes ont visité le site web de l'ONG, FoEE a été mentionné 1 740 fois dans la presse<sup>51</sup> et a publié 1950 articles en 2020<sup>52</sup>, 1 800 participants ont rejoint le forum en ligne pour le droit à l'énergie en 2022 et 17 000 citoyens ont interagi avec la vidéo du dinosaure ECT dont nous parlerons dans le prochain chapitre<sup>53</sup>.

Bien que de nombreuses actions aient été menées ces dernières années, il est essentiel de revenir en arrière pour comprendre les grandes réussites de l'ONG qui continuent de définir FoEE aujourd'hui encore. Friends of the Earth Europe a permis aux citoyens de l'UE d'avoir le droit de produire leur propre énergie renouvelable, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique. L'association a également participé à la sauvegarde de lois sur la protection de la nature entre 2014 et 2016, que la Commission européenne envisageait de supprimer. De plus, grâce à leur campagne climatique « *Big Ask* » en 2008, l'ONG a remporté les premières lois climatiques au monde aux Pays-Bas, en

---

<sup>47</sup> Entretien avec Julie Zalcman, annexe 1

<sup>48</sup> Rapport annuel 2020, annexe 2.

<sup>49</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>50</sup> Rapport FoEE « 7 sparks to light a new economy » (consulté le 13 mars 2024), annexe 2.

<sup>51</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>52</sup> Rapport annuel 2020, annexe 2.

<sup>53</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

Finlande, au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni<sup>54</sup>. Ces réussites ne sont que quelques-unes parmi d'autres qui montrent l'impact de Friends of the Earth Europe depuis sa création.

Nous verrons par la suite comment ce groupe finance ces combats et permet à sa défense de l'environnement au niveau européen de perdurer.

### **A.3. Financer l'écologie : le budget de FoEE**

L'ONG est très transparente sur son budget, ses financements et ses dépenses. Le site internet, le registre de transparence ainsi que les rapports annuels de l'association nous permettent de voir avec précision les entrées et sorties d'argent.

Premièrement, nous pouvons remarquer que le budget total varie peu depuis 2019. En effet, avec pour exception l'année 2021 lors de laquelle les fonds étaient moins élevés d'environ 250 000€ par rapport à l'année 2020, le budget se trouve entre 3 392 700€ et 3 592 500€<sup>55</sup>. C'est approximativement 1 million d'euros de moins qu'en 2017.

Si le budget de l'année 2020 a réussi à être en augmentation par rapport à l'année précédente, ce n'est pas pour autant que celui-ci a été stable. Il est évident que la pandémie de Covid-19 cette année-là représente un défi pour ces ONG qui se concentrent sur le plaidoyer, les échanges et les campagnes<sup>56</sup>. Cependant, malgré les difficultés qui ont frappé le monde ces dernières années, comme la guerre en Ukraine en 2022 ou l'accélération du changement climatique, FoEE continue de faire face, en particulier grâce à ces financeurs. En 2020, l'organisation était financée à 40% par l'Union européenne au travers de programmes tels que LIFE, à 26% par d'autres gouvernements et institutions, à 22% par des fondations privées et à 10% par des donations et frais d'adhésion des membres nationaux<sup>57</sup>. Un peu moins de la moitié de ce budget est utilisé dans les campagnes et les communications, part des dépenses qui reste plutôt stable avec le temps. En 2022, la part des financements par les fondations et les donations ont augmenté, elles sont passées

---

<sup>54</sup> Section «Our successes» sur le site de FoEE (consulté le 11 avril 2024) : <https://friendsoftheearth.eu/what-we-do/our-successes/>

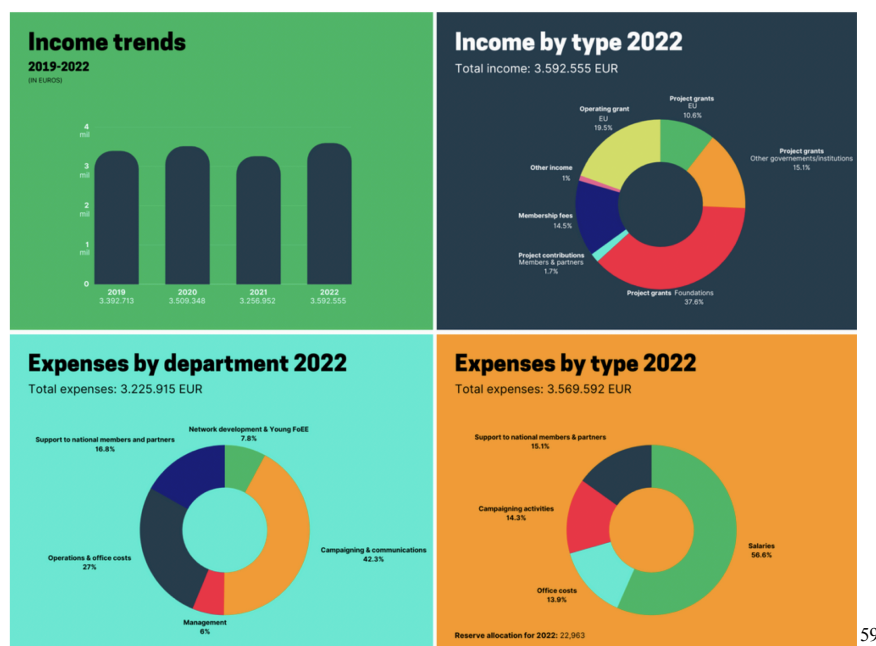
<sup>55</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>56</sup> Rapport annuel 2020, annexe 2.

<sup>57</sup> Rapport annuel 2020, *Ibid.*



respectivement à 37,6% et 14,5%, tandis que la part de l'UE et des autres gouvernements et institutions ont baissé à 30% et 15%<sup>58</sup>.



Depuis 2017, les fonds alloués par l'Union européenne connaissent une baisse. Notre période d'étude s'étend de 2019 à 2024, néanmoins, il semble essentiel d'examiner le bouleversement budgétaire survenu entre 2017 et 2018 afin de mieux appréhender la position de l'ONG aujourd'hui et l'influence de l'UE dans celle-ci. Comme nous avons pu le mentionner, le budget de l'association est passé de 4 647 912€ en 2017<sup>60</sup>, à 3 468 152€ en 2018<sup>61</sup>, soit une baisse de plus d'1 million d'euros. Une perte conséquente qui est principalement due à une diminution de la part des fonds de l'UE alloués aux projets de l'ONG, passant de 1 768 219€ à 793 070€. La baisse de fonds est par ailleurs toujours d'actualité puisque, en 2022, sa participation au budget était de 380 810€<sup>62</sup>.

<sup>58</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>59</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

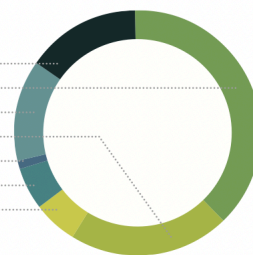
<sup>60</sup> Rapport annuel 2017 (consulté le 25 avril 2024), annexe 2.

<sup>61</sup> Rapport annuel 2018 (consulté le 25 avril 2024), annexe 2.

<sup>62</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

#### INCOME 2017 (IN EUROS)

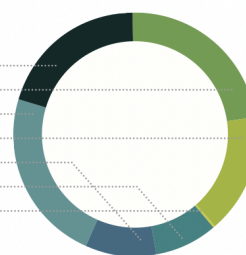
Operational grant – EU	700,000	15.1%
Project grants – EU	1,768,219	38%
Project grants – Other governments/institutions	618,303	13.3%
Project grants – Foundations	974,937	21%
Project contributions – Members & partners	56,672	1.2%
Membership fees and donations	249,251	5.4%
Other income	280,530	6%
<b>TOTAL INCOME</b>	<b>4,647,912</b>	<b>100%</b>



63

#### INCOME 2018 (IN EUROS)

Operational grant – EU	700,000	20.2%
Project grants – EU	793,070	22.9%
Project grants – Other governments/institutions	796,340	23%
Project grants – Foundations	555,622	16%
Project contributions – Members & partners	334,254	9.6%
Membership fees & donations	282,889	8.2%
Other income	5,977	0.2%
<b>TOTAL INCOME</b>	<b>3,468,152</b>	<b>100%</b>



64

La question qui se pose également est : qui sont ces financeurs ? L'Union européenne fournit FoEE au travers de quatre fonds et instances : Le programme LIFE avec le CINEA (*European Climate Infrastructure and Environment Executive Agency*) et la DG ENVIRO (Direction Générale Environnement), le fond de la DG AGRI (agriculture), principalement concernant la Politique Agricole Commune (PAC), celui de la DG COMM (communication) et le Fonds européen pour la jeunesse du Conseil de l'Europe. L'un des principaux moyens de financement de l'Union européenne pour la préservation de l'environnement et le changement climatique est le programme LIFE. Celui-ci a été mis en service en 1992 et est géré par la Commission. LIFE soutient des projets dans divers secteurs et a pour objectif de soutenir la mise en place des politiques et de la législation environnementale à travers toute l'UE, tout en favorisant des pratiques durables et novatrices. L'action contre le changement climatique, LIFE Environnement et LIFE Nature et biodiversité sont les trois volets principaux du programme<sup>65</sup>.

Ce genre de financement est spécifique car il est obtenu en respectant des critères d'éligibilité spécifiques<sup>66</sup>. Par exemple, il est essentiel que les projets de FoEE soient en accord avec d'autres politiques et initiatives de l'UE, ce qui soulève la question de

<sup>63</sup> Rapport annuel 2017, annexe 2.

<sup>64</sup> Rapport annuel 2018, annexe 2.

<sup>65</sup> Site Commission Européenne (LIFE) (consulté le 25 avril 2024):

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_21\\_6178](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6178)

<sup>66</sup> Site Commission Européenne (consulté le 25 avril 2024): [https://commission.europa.eu/index\\_fr](https://commission.europa.eu/index_fr)

l'incidence de ce financement sur les activités de l'association et son autonomie. Cependant, il convient de souligner que ces critères ne semblent pas très stricts et permettent à de nombreuses ONG d'obtenir une assistance.

Le fonds européen pour la jeunesse prévu par le Conseil de l'Europe n'est distribué à l'ONG que depuis 2021<sup>67</sup>. En effet, en 2020<sup>68</sup>, l'association recevait des financements de l'agence exécutive pour la culture et l'audiovisuel, ainsi que du programme Erasmus. En 2021, ces deux fonds prenaient part au budget de Friends of the Earth Europe, pour n'être remplacés que par le fonds européen pour la jeunesse en 2022.

Concernant les fondations donatrices, des changements s'effectuent également avec les années. Si en 2021, la fondation Adessium et Zero Waste Europe ont coupé leurs financements, beaucoup d'autres se sont joints à L'ONG, telles que la fondation Isvara, Wellspring ou Marin Community, etc.

Les gouvernements et institutions investissant le plus dans ce budget sont le ministère des Affaires étrangères néerlandais, ainsi que le ministère fédéral pour l'environnement, la conservation de la nature et la sécurité nucléaire allemand. Comme nous avons pu le voir précédemment avec l'importance du groupe national BUND, l'Allemagne est très impliquée dans Friends of the Earth Europe. Jusqu'en 2021, l'agence environnementale allemande était par ailleurs impliquée dans le budget de l'association.

La description minutieuse de l'organisation, de ses actions et de ses objectifs éclaire son rôle crucial dans la scène environnementale européenne. Le modèle d'engagement de Friends of the Earth Europe se caractérise par son approche « *grassroots* », qui valorise la participation citoyenne et la coordination entre groupes locaux, nationaux et européens. Chaque membre bénéficie d'une voix égale grâce à cette structure horizontale, ce qui favorise une représentation démocratique et variée des préoccupations environnementales à travers le continent. Au fil des années, FoEE a démontré sa réussite dans des luttes importantes, notamment en faveur de la justice climatique, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre les accords commerciaux nuisibles à l'environnement. Les réussites antérieures, telles que la défense des énergies renouvelables ou celle des lois de protection de la nature, illustrent l'influence concrète de l'organisation sur les politiques européennes et nationales. Toutefois, ces réussites ne sont pas sans défis. La problématique

---

<sup>67</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>68</sup> Rapport annuel 2020, annexe 2.

du financement reste cruciale, avec une forte dépendance à l'égard des fonds européens, qui ont évolué au fil du temps. Cependant, FoEE a réussi à varier ses sources de financement en s'appuyant sur des fondations privées et des dons, tout en renforçant sa collaboration avec les gouvernements et les institutions qui s'investissent dans la préservation de l'environnement. Au centre de son engagement, FoEE maintient sa mission de protection de la nature en mobilisant des citoyens, des militants et des experts pour relever les défis environnementaux actuels.

Cette importance passe néanmoins par l'identité même de Friends of the Earth Europe. Quelles sont ses caractéristiques, ses répertoires d'action ou encore ses alliances et coalitions ? C'est ce que nous allons essayer de déterminer dans notre prochaine partie.

## **B. Forger des liens et agir ensemble : l'identité et les alliances de FoEE**

### **B.1. Une identité multiple : Friends of the Earth Europe entre ONG environnementale, Réseau européen et Mouvement de base.**

FoEE s'engage activement à façonner les politiques et les pratiques en faveur de la durabilité environnementale depuis son siège à Bruxelles, avec pour objectif d'influencer les décisions européennes. Du fait de sa structure, elle incarne les caractéristiques de divers types d'organisations. Dans cette section, nous analyserons comment Friends of the Earth Europe fonctionne à la fois comme une ONG environnementale, une organisation européenne et un réseau environnemental de base (*grassroots environmental network*). Pour ce faire, nous procéderons à une comparaison avec une autre grande organisation environnementale européenne : Greenpeace European Unit, qui semble être la comparaison la plus pertinente en raison de son importance et de ses similitudes avec FoEE. Les caractéristiques d'une ONG environnementale européenne peuvent être assez similaires à celles d'un réseau environnemental de base, mais elles peuvent également présenter des différences en termes de portée, de structure ou encore d'approche.

Tout d'abord, nos deux types d'organisations ont pour missions principales de protéger et préserver l'environnement. Greenpeace, axe ses efforts autour de trois grands combats : climat et énergie, nature et nourriture, ainsi que démocratie et Europe<sup>69</sup>. De même, FoEE s'engage dans quatre luttes que nous avons précédemment explorées.

---

<sup>69</sup> Site Greenpeace EU (consulté le 27 avril 2024): <https://www.greenpeace.org/eu-unit/>

En ce qui concerne leur portée, les ONG environnementales européennes peuvent avoir une envergure continentale, régionale, voire mondiale. Greenpeace EU se concentre principalement sur les décideurs politiques européens et les institutions de l'UE. En revanche, les « *grassroots network* » sont plus souvent ancrés au niveau local ou national, agissant au sein des communautés pour résoudre des problèmes spécifiques à ces régions. Cela se manifeste par exemple à travers des réseaux tels que « *Alliance for International reforestation (AIR)* »<sup>70</sup>, qui s'occupe essentiellement des problèmes qui surviennent en lien avec les populations du Guatemala et la déforestation. FoEE combine les caractéristiques des deux types d'organisations, en ayant un impact à la fois au niveau mondial et européen, comme en témoignent ses interventions lors de conférences sur des accords tels que l'EU-MERCOSUR au Parlement, tout en travaillant également au niveau local et communautaire. Un exemple concret est son travail avec les communautés locales d'Amérique du Sud pour lutter contre la déforestation en 2022.

*« Nous soutenons les communautés et les organisations locales dans la protection de leurs territoires. Il est temps de s'attaquer aux causes de la déforestation et de reconnaître l'impact de la consommation sur les communautés du Sud ! »*<sup>71</sup>

Les structures organisationnelles peuvent également présenter des variations significatives. On observe généralement une certaine forme de hiérarchie au sein des ONG, avec chez Greenpeace EU la présence de directeurs, de responsables de bureau et de coordinateurs exécutifs. Chez Friends of the Earth Europe, une structure hiérarchique existe aussi au sein du bureau bruxellois. Néanmoins, l'organisation favorise une participation active des membres et des pays dans le processus décisionnel et la mise en œuvre des actions, ce qui reflète les principes des réseaux de base.

En ce qui concerne le financement, les ONG environnementales ont souvent recours à des sources diversifiées telles que des subventions gouvernementales, des dons de fondations et des contributions de membres. Les ONG européennes sont traditionnellement tenues à des normes élevées de transparence et de responsabilité envers leurs donateurs, leurs membres et le public en général. Elles peuvent publier des rapports annuels, des audits financiers et d'autres informations pour rendre compte de leurs activités et de leur utilisation des fonds. Les « *grassroots network* » peuvent ainsi dépendre des

---

<sup>70</sup> Site AIR (consulté le 27 avril 2024): <https://www.airguatemala.org/>

<sup>71</sup> Tatiana Rodríguez Maldonado, Coordinatrice générale de Censat Agua Viva/Friends of the Earth Colombia lors de sa visite des institutions de l'UE. Rapport annuel 2022, annexe 2.

dons de membres et de financements externes, mais ils mettent habituellement davantage l'accent sur l'autonomie financière et la base communautaire<sup>72</sup>. Ici, Friends of the Earth Europe correspond à toutes les caractéristiques, recevant à la fois des fonds de gouvernements, de fondations, de l'Union européenne, ainsi que de leur base communautaire<sup>73</sup>. L'organisation publie des rapports annuels et figure sur le registre de transparence. Néanmoins, on ne peut pas particulièrement parler d'indépendance financière du fait de l'importante part de son budget provenant du programme LIFE.

Pour atteindre leurs objectifs, les ONG environnementales, comme les réseaux environnementaux, peuvent adopter diverses approches stratégiques, telles que le plaidoyer politique, la sensibilisation du public, l'éducation environnementale, etc. Cependant, les « *grassroots environmental network* » sont souvent plus axés sur l'action directe et l'engagement communautaire si l'on en croit Julie Zalcman:

*« On est en lien avec les luttes un peu partout, et c'est ça qui fait le côté « grassroots ». Comme par exemple, là avec nos collègues argentins qui vont manifester contre le nouveau président, au Brésil aussi, contre Bolsonaro. »<sup>74</sup>*

En résumé, un réseau environnemental comme Friends of the Earth Europe est ancré dans les communautés locales, mobilise les citoyens pour l'action, et travaille à influencer les politiques et les pratiques en faveur de la durabilité environnementale. Il possède les attributs d'une ONG environnementale, d'une ONG européenne, comme nous avons pu le voir grâce à sa ressemblance avec Greenpeace European Unit, mais également ceux d'un « *grassroots network* » avec cet ancrage local et cette importance donnée à tous les niveaux de discussion.

De nombreuses ONG européennes collaborent avec des institutions internationales telles que l'ONU, ainsi qu'avec d'autres organisations non gouvernementales à travers le monde. Ces partenariats renforcent leur impact et leur capacité à influencer les politiques à l'échelle mondiale et européenne. C'est le sujet que nous étudierons dans notre prochaine sous-partie.

---

<sup>72</sup> Site de AIR.

<sup>73</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>74</sup> Entretien Julie Zalcman, annexe 1.

## B.2 Ensemble on est plus fort : les coalitions et réseaux d'action de FoEE

Le système politique européen est traversé par une diversité d'acteurs et d'intérêts. Par conséquent, il est préférable pour ces représentants de travailler en groupe plutôt qu'individuellement. Ainsi, seul, un groupe d'intérêt aurait plus de difficulté à modifier une politique publique. L'élément essentiel permettant aux représentants d'intérêts d'influencer les décisions européennes serait la capacité des groupes à créer des coalitions, des alliances<sup>75</sup> dans lesquelles chaque ONG apporte son expertise. Les institutions européennes bénéficient alors d'un accès élargi à l'information et à un soutien accru des citoyens, ainsi qu'à des coalitions dotées d'un pouvoir économique plus conséquent<sup>76</sup>. Il arrive que les diverses ONG environnementales s'unissent en coalitions pour remédier à leurs limitations de ressources ou pour présenter un front uni face aux institutions européennes. L'environnement reste un domaine d'action publique complexe, hétérogène et interconnecté, favorisant la création de coalitions entre les acteurs économiques, les entités publiques, les experts et les ONG<sup>77</sup>.

Dans les années 80, quatre organisations non gouvernementales spécialisées dans l'environnement se sont unies pour former ce qui était connu sous le nom de « *Green 4* ». Cette coalition informelle avait pour mission de coordonner les actions des ONG membres. Il représentait ainsi ces quatre ONG sur la scène publique européenne. Il était composé de Friends of the Earth, Greenpeace, WWF et le Bureau Européen de l'Environnement. Friends of the Earth Europe est maintenant membre de la coalition « *Green 10* », laquelle est l'évolution des « *Green 4* » et regroupe les dix plus grandes ONG environnementales à l'échelle européenne. Au fil des années, le G10 est devenu l'une des coalitions les plus influentes à Bruxelles. Il collabore étroitement avec le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'UE pour aborder les questions environnementales et proposer des solutions<sup>78</sup>. En outre, les membres de cette coalition travaillent en tandem avec leurs homologues nationaux pour renforcer leur représentation dans le processus décisionnel de l'UE. Cette coalition fonctionne grâce aux contributions des membres et

---

<sup>75</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin, Collection U, 2<sup>e</sup> édition, 2012, p.216-217.

<sup>76</sup> Heike, Klüver. « Lobbying in the European Union. Interest groups, lobbying coalitions and policy change ». *Oxford University Press*, 2013, p.53-54.

<sup>77</sup> Demos, Maria. « Le lobbying de World Wildlife Fund (European Policy Officer) auprès des acteurs européens ». Mémoire de science politique, *Université de Lille*, 2021, p.41

<sup>78</sup> Site Green 10 (consulté le 29 avril 2024): <https://green10.org>

change de présidence tous les six mois<sup>79</sup>. Cette alliance possède un poids important en raison de l'obligation pour la commission d'écouter les ONG. Regrouper en une seule et même entité des groupes d'intérêts environnementaux aussi influents permet de faire passer un message plus impactant. « *Ça permet de se coordonner entre les différentes organisations et de pousser les mêmes demandes, d'avoir un discours unifié.*»<sup>80</sup>

Une réussite notable des membres du Green 10 a été leur plaidoyer en faveur de politiques environnementales plus ambitieuses au sein de l'Union européenne. Par exemple, leur pression constante a contribué à façonner des directives cruciales telles que la directive sur les oiseaux et la directive sur les habitats, qui ont joué un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité en Europe<sup>81</sup>. Néanmoins, cette coalition que l'on pourrait croire surpuissante, est une alliance dans laquelle chaque ONG membre cherche à garder un maximum d'indépendance.

*« On ne prend pas de grandes décisions avec le Green 10. C'est plus qu'on a des réunions. S'ils ont une réunion avec Von Der Leyen, au lieu d'avoir 10 rendez-vous différents, elle va avoir une réunion où il y a tous les directeurs des grosses organisations. (...) Le Green 10 c'est pas avec eux qu'on fait les campagnes, c'est vraiment une institution qui se coordonne, mais il n'y a pas de décisions, elles ne sont pas prises par le Green 10, elles sont prises par chaque organisation et les stratégies de campagne sont prises par chacune. »*<sup>82</sup>

Si le Green 10 est une coalition importante, ce n'est pas la seule dans laquelle Friends of the Earth Europe est engagée. Selon Alice Portal, chargée de campagne justice économique chez FoEE<sup>83</sup>, toutes les coalitions sont importantes et changent la donne car elles facilitent le travail grâce à la répartition, l'obtention d'informations et permettent d'avoir un impact plus grand. D'après les informations sur le registre de transparence<sup>84</sup>, FoEE est membre de : Alter-EU, Fossil Free Politics, Coalition for sustainable EU Funds, Coalition for Corporate Justice (ECCJ), OECDWatch, ECOS, S2B, CAN, Right to Energy, Sustainable Food and Farming Platform et Coalition for Energy Savings. Ces alliances sont intéressantes du fait de la diversité des domaines qu'elles tentent d'influencer, plaçant

---

<sup>79</sup> Site registre de transparence (consulté le 29 avril 2024):

[https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail\\_fr?id=9825553393-31](https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail_fr?id=9825553393-31)

<sup>80</sup> Entretien Julie Zalcmán, annexe 1.

<sup>81</sup> Site Green 10: <https://green10.org>

<sup>82</sup> Entretien Julie Zalcmán, annexe 1.

<sup>83</sup> Entretien Alice Portal.

<sup>84</sup> Site registre de transparence:

[https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail\\_fr?id=9825553393-31](https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail_fr?id=9825553393-31)



FoEE sur tous les fronts. Alter-EU<sup>85</sup> est une coalition d'organisations qui cherchent à réformer le lobbying pour garantir un processus décisionnel plus transparent, réduire l'influence des grandes entreprises sur l'UE et promouvoir une gouvernance plus démocratique et éthique. L'alliance a par exemple exposé plus de 500 réunions entre la Commission européenne et les représentants et lobbyistes des compagnies pétrolières, gazières et charbonnières en 2022<sup>86</sup>. Fossil Free Politics<sup>87</sup> est également particulièrement pertinent pour ce développement puisqu'il cherche à mettre en avant une politique énergétique décarbonée et mettre fin à l'influence des industries de combustibles fossiles sur les décideurs politiques. Ce mouvement militant tente aussi de se battre pour la sortie du Traité sur la Charte de l'Énergie. Ensemble, la coalition de Fossil Free politics a aidé à l'annulation de la nomination de Natalie Tocci, membre du conseil d'administration du géant des combustibles fossiles ENI, en tant que conseillère spéciale auprès de la Commission européenne<sup>88</sup>.

En somme, Friends of the Earth Europe opère largement au sein de coalitions, leur permettant ainsi de faire entendre leur voix et leurs revendications auprès des décideurs politiques européens. Cette approche renforce leur impact et leur influence. Pour illustrer, dans le cadre du traité sur la Charte de l'énergie que nous examinerons plus en détail ultérieurement, FoEE communique principalement avec des ONG telles que CEE Bankwatch Network ou Climate Action Network, comme en témoigne leur lettre ouverte adressée aux ministres, aux commissaires et aux parlementaires en 2019<sup>89</sup>.

Si l'influence de l'organisation sur les décisions européennes dépend de ses alliances et du poids de celles-ci, elle dépend également de ses opérations, et principalement de son répertoire d'action.

### **B.3. Agir pour le changement : les répertoires d'action de l'ONG**

Nous avons constaté que les choix des stratégies d'action dépendent de multiples facteurs, incluant les ressources disponibles, qu'elles soient financières, sociétales ou sociales, ainsi que les diverses théories sur les répertoires d'action. Pour mieux comprendre l'application de ces doctrines à notre étude de cas, il est pertinent de revenir sur les

---

<sup>85</sup> Site Alter EU (consulté le 29 avril 2024): <https://www.alter-eu.org/>

<sup>86</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>87</sup> Site Fossil Free Politics (consulté le 29 avril 2024): <https://www.fossilfreepolitics.org/>

<sup>88</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>89</sup> Lettre ouverte 2 (consulté 1 mars 2024), annexe 2.

concepts clés abordés. Tout d'abord, nous avons exploré les notions de lobbying interne et externe de Sabine Saurugger et Emiliano Grossman<sup>90</sup>, ainsi que les différents types de répertoires d'action tels que la négociation, la consultation, l'expertise, la protestation et la juridicisation. De plus, nous nous sommes concentrés sur les ressources qui définissent le type de répertoire choisi, celles financières, sociétales et sociales. Enfin, nous nous sommes penchés sur les niveaux de décision du processus législatif qui sont les plus opportuns à une action. Lors de cette sous-partie, nous appliquerons ces théories à notre cas d'étude qu'est Friends of the Earth Europe.

Pour rappel, le lobbying interne se base sur la confiance établie entre le groupe d'intérêt et les décideurs politiques, tandis que le lobbying externe brise au contraire cette confiance et se concentre sur la mobilisation de l'opinion publique. Friends of the Earth Europe utilise ces deux types de répertoire. En effet, il se base sur la négociation, la consultation et le recours à l'expertise qui sont des actions de lobbying interne, mais aussi sur la protestation et le recours à l'opinion publique, qui sont des techniques de lobbying externe. Seule la juridicisation est très peu utilisée ici.

Négociations : Premièrement, l'ONG utilise la négociation au travers de ses réunions officielles, avec des commissaires, des parlementaires et des groupes d'experts, comme le montre le registre de transparence.

---

<sup>90</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin, Collection U, 2<sup>e</sup> édition, 2012.

List of meetings "Friends of the Earth Europe" has held with Commissioners, Members of their Cabinet or Director-Generals since 01/12/2014 under its current ID number in the Transparency Register: "982553393-31".

Nr	Commission representative(s)	Date	Location	Subject(s)
1	Helena Braun, Cabinet member of Maroš Šefčovič	09/04/2024	video-conference	European Green Deal and sustainable resource management
2	Miriam Garcia Ferrer, Cabinet member of Valdis Dombrovskis	27/02/2024	Brussels	FTA negotiations
3	Maroš Šefčovič, Executive Vice-President	30/01/2024	Brussels	Green Deal, 2040 climate target, strategic dialogue on the future of agriculture in the EU
4	Eglantine Cujo, Cabinet member of Virginijus Sinkevičius	24/01/2024	Brussels	Northern forests
5	Frans Timmermans, Executive Vice-President	27/06/2023	Brussels	New genomic techniques
6	Roberto Reig Rodrigo, Cabinet member of Stella Kyriakides	27/06/2023	Brussels	New Genomic Techniques.
7	Thor-Sten Vertmann, Cabinet member of Kadri Simson	28/02/2023	Brussels	Cost of living crisis
8	Aleksandra Tomczak, Cabinet member of Frans Timmermans	25/11/2022	video-call	Energy Charter Treaty
9	Kerstin Joma,	16/11/2022	Brussels	On the side of the EU Raw Materials week High Level Conference, the parties met to discuss current issues related to raw materials supply.
10	Joan Canton, Cabinet member of Thierry Breton Eszter Batta, Cabinet member of Thierry Breton	15/11/2022	Brussels, Belgium	Preparation of the critical raw materials act

91

Ces négociations se font également sous la forme de plaidoyer, comme aux discussions de l'ONU sur le climat (*UN Climate Talks*) de la Cop26<sup>92</sup>, lors de laquelle huit activistes de FoEE ont pu faire entendre la voix de l'ONG, ou encore lors de réunions avec les autres groupes d'intérêts membres des coalitions (Green 10, Fossil Free Politics, etc.).

Consultation : FoEE discute parfois de manière informelle avec des décideurs européens, que ce soit en coalition ou seul. Les consultations informelles sont souvent plus flexibles et moins structurées. Elles peuvent prendre diverses formes, telles que des réunions informelles, des échanges de courriels, des conversations téléphoniques, ou même des discussions lors d'événements sociaux. Ce processus permet aux parties prenantes de partager des informations, d'exprimer leurs opinions et de contribuer aux décisions politiques de manière moins contraignante et plus directe.

« (Ces échanges) c'est soit des rendez-vous plus « de travail », dans un bureau où on prend des notes, ou on discute de manière informelle avec des eurodéputés, leurs équipes et conseillers, et cetera. »<sup>93</sup>

<sup>91</sup> Partie récente du tableau des réunions avec la commission, registre de transparence

<sup>92</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>93</sup> Entretien avec Julie Zalczman, annexe 1.

Recours à l'expertise : L'ONG se base sur le savoir d'experts pour produire des recherches, des rapports, des lettres ouvertes ou encore pour leur travail de plaidoyer. C'est par exemple le cas de leur victoire contre le financement public des gaz et combustibles fossiles en Europe, qui s'est basé sur le travail de plaidoyer de professionnels.<sup>94</sup>

*« On publie, on a un travail plus de recherche, on fait des études et des rapports, des enquêtes qui viennent appuyer avec des recherches et des chiffres nos combats. »<sup>95</sup>*

Protestation : Les manifestations, pétitions ou mouvements de tous genres impliquant la société civile sont très utilisés par l'association. Les manifestations telles que celle organisée en dehors d'une conférence regroupant des pays et industries pratiquant le greenwashing et l'écran de fumée net-zéro (*net-zero smokescreen*) en 2021<sup>96</sup>, le flashmob contre l'ECT qui s'est tenu en Espagne en 2022<sup>97</sup> ou encore l'exposition de peintures sur la diversité dans une galerie à Glasgow en 2021<sup>98</sup>, sont des exemples de protestations frappantes et recherchées impliquant les citoyens. Leurs pétitions sont également impactantes, comme celles de la diligence raisonnable (*due diligence*) en 2021 qui a réuni plus d'un demi-million de signatures. Alice Portal<sup>99</sup>, chargée de campagne pour la justice économique chez FoEE, nous parle par ailleurs, d'initiatives citoyennes telles que « *Save bees and farmers* »<sup>100</sup>, que nous avons déjà mentionné, de projections sur bâtiment, de *speaker tour*, ces événements lors desquels les activistes font le tour de l'Europe pour rencontrer les décideurs politiques, ou encore de *prop tour* comme lors de la campagne sur le devoir de vigilance et la statue gonflable de « *Lady justice* », qui a fait le tour d'Europe.

---

<sup>94</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>95</sup> Entretien Julie Zalcmán, annexe 1.

<sup>96</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>97</sup> Communiqué 13 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

<sup>98</sup> Rapport annuel 2021, *Ibid.*

<sup>99</sup> Entretien Alice Portal.

<sup>100</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.



101

Opinion publique : Même en l'absence de manifestations, Friends of the Earth Europe s'efforce de façonner et de sensibiliser l'opinion publique à travers diverses actions. L'organisation accorde une grande importance à la communication et à la diffusion de ses informations. Cela se matérialise notamment à travers la publication de rapports, de documents et de communiqués de presse. Des exemples pertinents sont le rapport sur la crise humanitaire au Mozambique de 2022<sup>102</sup> ou le « *Meat Atlas* », un recueil sur les méfaits de la production de viande, publié en 2021<sup>103</sup>. De plus, les nombreux communiqués de presse sur l'ECT que nous éplucherons dans la seconde partie de ce développement, illustrent cet engagement à informer et à sensibiliser le public sur des enjeux critiques. Les citoyens sont sensibilisés à des questions cruciales grâce à des initiatives telles que des cours en ligne, comme la formation des ambassadeurs de l'énergie communautaire<sup>104</sup>, qui s'appuient sur des ressources telles que le guide intitulé « *Community Energy: A Practical Guide to Reclaiming Power* »<sup>105</sup>. De plus, des webinaires et des ateliers sur la justice des ressources<sup>106</sup> sont régulièrement organisés pour approfondir la compréhension des enjeux. Les conférences de presse jouent également un rôle essentiel dans la diffusion d'informations pour favoriser l'engagement du public.

*« On peut faire parfois des conférences de presse en commun avec des députés aussi. On fait beaucoup de travail de presse, ça fait aussi partie du travail de lobbying d'influencer les médias au niveau européen et national. On fait souvent ce genre d'événements, parfois on invite aussi*

<sup>101</sup> Twitter de Friends of the Earth Europe (consulté le 30 avril 2024).

<sup>102</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>103</sup> Meat atlas (consulté le 15 mars 2024), annexe 2.

<sup>104</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

<sup>105</sup> Rapport « *Community energy: a practical guide to reclaiming power* » (consulté le 15 mars 2024), annexe 2.

<sup>106</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

*des représentants de la Commission européenne pour échanger avec eux pendant ces événements publics. »*<sup>107</sup>

Enfin, les conférences et débats publics au Parlement sont des options souvent envisagées par le groupe d'intérêt qui, en 2022, a invité des représentants des peuples locaux du Brésil à s'exprimer devant les parlementaires concernant l'accord UE-Mercosur en 2022.

*« On organise souvent des conférences au Parlement européen dans lesquelles soit on prend la parole, nous directement, soit on invite des partenaires, des témoins. Par exemple, ça peut être un des peuples autochtones du Brésil qui vont témoigner contre l'accord UE-Mercosur. »*<sup>108</sup>

Selon Sabine Saurugger et Emiliano Grossman<sup>109</sup>, le choix et la stratégie d'utilisation de ces répertoires dépendent des ressources de l'entité. Ces ressources peuvent être financières, sociétales et/ou sociales. Les ressources sociétales se définissent par la perception de l'organisme par la société, tel que l'impact et l'ampleur de leurs mobilisations citoyennes. Les ressources sociales sont en lien avec l'institutionnalisation, la professionnalisation et la capacité des acteurs à établir des liens avec les décideurs. Comme nous avons pu le voir, FoEE détient des ressources financières. Néanmoins, l'ONG a également des ressources sociétales du fait que leurs événements protestataires réussissent à rassembler un nombre conséquent d'acteurs. Par exemple, la mobilisation de 2021 pour la justice climatique au Royaume-Uni a réuni environ 150 000 personnes<sup>110</sup>. Les ressources sociales de l'organisation permettent, de plus, d'envisager un plaidoyer conséquent en raison d'une bonne institutionnalisation. Alice Portal, lors de notre entretien, nous explique que lors des trilogues, les décideurs politiques européens, enfermés ensemble, sont en réalité toujours en lien avec FoEE, qui suit en temps réel les discussions grâce à des boucles de conversations avec ses alliés.

Friends of the Earth Europe possède donc les trois types de ressources théorisés par Saurugger et Grossman, leur permettant ainsi d'avoir un répertoire d'action large et varié. Néanmoins, le lobbying externe avec la protestation et la diffusion de l'opinion publique semble être particulièrement important pour notre « *grassroots environmental network* ».

---

<sup>107</sup> Entretien Julie Zalcman, annexe 1.

<sup>108</sup> Entretien, *Ibid.*

<sup>109</sup> Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin, Collection U, 2<sup>e</sup> édition, 2012

<sup>110</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

La procédure législative est un processus complexe comprenant plusieurs étapes, offrant ainsi de multiples opportunités à l'ONG pour mettre en œuvre ses stratégies. Friends of the Earth Europe cherche principalement à influencer certains acteurs clés, tels que la Commission européenne, avec ses diverses directions générales comme la DG CLIMA (traitant des questions climatiques), la DG TRADE (s'occupant des questions commerciales et d'échanges) et la DG ENER (chargée des questions énergétiques). De même, l'organisation cible le Parlement européen et ses groupes politiques, reconnaissant leur rôle crucial dans l'adoption de législations et de politiques environnementales.

*« Au Parlement européen, on travaille avec tous les groupes sauf l'extrême droite. Après, forcément, on a des liens privilégiés avec ceux qui partagent nos revendications. Donc, c'est principalement le groupe des Verts et le groupe de la gauche. De temps en temps avec les sociaux-démocrates et Renew ou les libéraux. »<sup>111</sup>*

D'après Sabine Saurugger dans « Les groupes d'intérêt et l'Union européenne », les meilleurs moments d'intervention lors de la procédure législative sont la phase d'émergence d'un problème et sa mise à l'agenda. Néanmoins, lors de mon entretien avec Julie Zalczman, il est paru clair que FoEE intervient à tous les niveaux de décision.

*« On peut suggérer des idées de législation à mettre en place et à chaque stade du processus. Quand on est impliqué sur un dossier, on va le suivre du début à la fin. Au moment des négociations, au moment du vote en commission parlementaire, au moment du vote en plénière du Parlement européen. Ensuite, dans la phase qu'on appelle les trilogues : les négociations entre les trois institutions, le Conseil, la Commission et le Parlement européen, et même parfois après, au niveau de la transposition au niveau national des normes européennes. On peut aussi faire le relais avec nos groupes nationaux une fois que c'est passé au niveau européen. Il faut que ça s'implante au niveau national donc parfois, on peut même faire le suivi après. »*

L'ONG est donc active à tous les niveaux, que ce soit concernant les décideurs politiques à influencer, les étapes de prise de décision ou encore la manière de faire entendre ses idées.

Ainsi, tout au long de ce chapitre, nous avons constaté que Friends of the Earth Europe est une ONG polyvalente et complète. Elle opère de manière structurée et organisée, en se concentrant sur des combats et des objectifs clairement définis, soutenus par des ressources financières substantielles. En tant qu'organisation environnementale européenne et réseau environnemental de base, FoEE s'efforce de promouvoir ses idées et

---

<sup>111</sup> Entretien Julie Zalczman, annexe 1.

ses ambitions en formant des coalitions telles que le Green 10, tout en exploitant son vaste répertoire d'actions pour maximiser son impact et son influence.

Un combat particulièrement significatif a retenu l'attention de notre organisation ces dernières années : la sortie du traité sur la Charte de l'énergie (ECT), récemment votée au Parlement européen le 24 avril 2024. Cette lutte acharnée, principalement menée entre 2019 et 2024, constitue un exemple remarquable des actions entreprises par Friends of the Earth Europe et de son influence sur les institutions européennes. Dans le prochain chapitre, nous examinerons en détail ce traité et la façon dont le groupe d'intérêt a agi pour obtenir cette sortie.





## CHAPITRE II - ÉTUDE APPROFONDIE DU TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE

### A. Les racines de l'accord : contexte et origines de l'ECT

Pour notre étude de cas, nous avons sélectionné le Traité sur la Charte de l'Énergie et le combat mené par Friends of the Earth Europe à son sujet. Pour ce faire, j'ai principalement examiné les communications publiées par l'ONG ainsi que les rapports institutionnels sur la question. L'objectif de ce chapitre est de comprendre le traité à travers le point de vue de l'association, tout en analysant ses actions et son implication.

#### A.1. Genèse et aspirations premières du traité

Établi en 1994, le Traité sur la Charte de l'Énergie (ECT, *Energy Charter Treaty*) est entré en vigueur en 1998. La genèse de la Charte de l'énergie remonte au début des années 1990, alors que l'Europe émergeait d'une ère marquée par les divisions économiques de la guerre froide. Son objectif initial était de créer un cadre multilatéral pour la coopération énergétique entre les nations signataires. En favorisant des marchés de l'énergie plus ouverts et plus compétitifs, tout en respectant les principes du développement durable et de la souveraineté sur les ressources énergétiques, la Charte de l'énergie vise à promouvoir la sécurité énergétique. Parmi ses principaux objectifs figurent la protection des investissements étrangers contre les risques commerciaux, la promotion de conditions non discriminatoires pour le commerce des matériaux et la mise en place de mesures pour assurer des flux de transit énergétique transfrontalier fiables.<sup>112</sup>

*« Les signataires souhaitent améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique et maximiser l'efficacité de la production, de la conversion, du transport, de la distribution et de l'utilisation de l'énergie, renforcer la sécurité et minimiser les problèmes environnementaux, sur une base économique acceptable. »<sup>113</sup>*

Il est mis en place à la suite de la Charte européenne de l'énergie, le cadre politique du processus de la Charte de l'énergie. La Charte européenne résume les principes fondamentaux qui devraient guider la coopération énergétique internationale, basée sur un

---

<sup>112</sup> Site ECT (consulté le 2 mai 2024):

<https://www.energycharter.org/process/energy-charter-treaty-1994/energy-charter-treaty/>

<sup>113</sup> Site ECT.

intérêt commun pour une alimentation énergétique sûre et un développement économique durable. La convention a été conclue en 1991 et compte aujourd'hui 66 pays signataires<sup>114</sup>.

La Charte de l'énergie étant à l'origine un moyen de lier les intérêts des investisseurs et des consommateurs d'énergie en Europe de l'Ouest à ceux des pays producteurs d'énergie dans l'ancienne URSS, la plupart des pays signataires sont situés en Europe ou en Asie centrale. Cependant, elle reste ouverte aux autres parties du monde et essaie d'attirer ces nouveaux pays. La Charte Européenne de l'Énergie a été signée par tous les pays membres du Traité sur la Charte de l'Énergie, mais l'ECT n'a pas été signé et ratifié par tous les signataires de la Charte. Le traité est en vigueur dans 56 pays, dont l'Union européenne et Euratom, en tant que parties contractantes à l'accord.

<b>Parties contractantes au traité sur la Charte de l'énergie en 2017</b>	
<b>Europe:</b>	Albanie, <i>Allemagne, Autriche, Belgique</i> , Bosnie-Herzégovine, <i>Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie</i> , Euratom, <i>Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie</i> , Liechtenstein, <i>Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège*</i> , <i>Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède</i> , Suisse, Union européenne, ancienne République yougoslave de Macédoine.
<b>Ex-URSS:</b>	Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie*, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.
<b>Asie:</b>	Afghanistan, Japon, Mongolie
<b>Autres:</b>	Australie*, Turquie
* n'a pas ratifié le traité sur la Charte de l'énergie mais l'applique à titre provisoire	
* n'ont pas ratifié le traité sur la Charte de l'énergie mais participent à la CEE	
<i>Italique</i> : État membre de l'Union européenne	

115

La signature de l'ECT s'est accompagnée d'un processus annexe appelé PEEREA (*Protocol on Energy Efficiency and Related Environmental Aspect*). Les parties contractantes sont tenues par le Peerea de formuler des politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les impacts néfastes de la production d'énergie sur l'environnement. Il est néanmoins important de mettre l'accent sur les mesures pratiques d'application de ces engagements politiques<sup>116</sup>. Selon Friends of the Earth Europe, ces critères ne sont pas suffisants pour équilibrer les émissions générées par ce pacte.

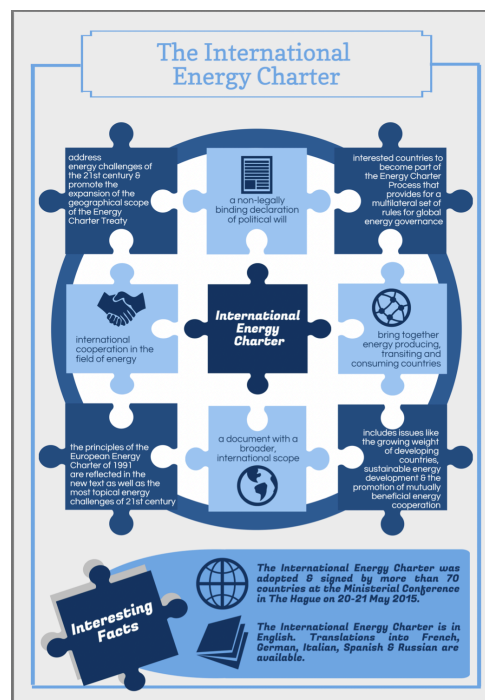
Quelques années après la mise en œuvre de ces procédures, la Charte de l'énergie a été mise à jour. Dans le cadre du « mandat de Varsovie » en 2012, la stratégie CONEXO (consolidation, expansion, sensibilisation) a été élaborée. L'objectif de cette stratégie est d'accroître la portée de la Charte de l'énergie dans la coopération intergouvernementale en matière d'énergie, tant au niveau mondial (G7, G8 et G20) qu'au niveau régional (dialogue

<sup>114</sup> Commission 1 (consulté le 2 mai 2024), annexe 3.

<sup>115</sup> Conseil 1 (consulté le 2 mai 2024), annexe 3.

<sup>116</sup> Site ECT.

avec la Ligue des États arabes ou avec l'Union pour la Méditerranée par exemple) et avec d'autres organisations internationales d'énergie (AIE et IRENA...). La Charte internationale de l'énergie (CIE)<sup>117</sup> est le principal résultat de la stratégie Conexo jusqu'à présent. 80 pays et six organisations économiques régionales (Union européenne et Euratom) ont ratifié la CIE, dont de nombreux pays qui n'avaient pas signé la Charte européenne de l'énergie ou l'ECT. L'objectif de cette charte internationale est de renforcer la collaboration énergétique entre les pays signataires, mais elle ne stipule aucune obligation juridiquement contraignante en cas d'absence d'engagement financier pris.



118

Le processus de la Charte de l'énergie est dirigé par la Conférence sur la Charte de l'énergie, une organisation intergouvernementale qui a également été fondée à la signature de l'ECT. La Conférence est composée de tous les États ou organisations d'intégration économique régionale signataires ou accrédités du Traité. Elle se réunit régulièrement pour échanger sur les questions qui touchent la coopération énergétique entre les signataires du Traité, pour définir l'orientation stratégique du processus de la Charte de l'énergie, orienter le travail du secrétariat, valider le budget et le plan de travail annuels, décider de l'adhésion de nouveaux pays ou encore nommer le secrétaire général pour un mandat de cinq ans (renouvelable)<sup>119</sup>. L'Union est représentée à la Conférence sur la Charte de l'énergie par la

<sup>117</sup> Conseil 1, annexe 3.

<sup>118</sup> Site ECT.

<sup>119</sup> Commission 1, annexe 3.

Commission européenne, qui soutient les travaux du secrétariat, y compris par des aides financières occasionnelles.

Depuis les années 1990, le Traité sur la Charte de l'Énergie n'a subi que peu, voire pas du tout, de révisions significatives, le rendant de plus en plus obsolète et incompatible avec les objectifs climatiques de l'UE et du reste du monde. L'Union européenne a pris l'initiative de résoudre ce problème par un processus de modernisation, mis en place en novembre 2018<sup>120</sup>. Au début de l'année 2019, la Commission européenne s'est vu confier un mandat du Conseil pour entreprendre cette modernisation. Néanmoins, de nombreux enjeux et inconvénients doivent être pris en compte en ce qui concerne l'ECT. Nous nous efforcerons de les établir dans cette prochaine sous-partie.

## **A.2 Au coeur des défis : les enjeux cruciaux du traité sur la Charte de l'énergie**

N'ayant pas subi de modernisation significative depuis les années 90, à l'exception de la création de la Charte Internationale de l'Énergie, le Traité sur la Charte de l'Énergie est désormais jugé obsolète et dépassé par de nombreuses ONG environnementales, dont Friends of the Earth Europe. En premier lieu, le traité est en inadéquation avec les objectifs énergétiques et climatiques de l'UE, tels que définis dans le cadre du Pacte Vert Européen et de l'accord de Paris<sup>121</sup>. Il entrave les gouvernements dans leurs efforts pour réviser et modifier leurs politiques énergétiques vers des solutions plus durables et respectueuses de l'environnement. En effet, l'ECT favorise le développement et la sécurité des énergies fossiles ainsi que des pays qui en sont producteurs. Dans ce contexte, la clause des ISDS (*Investor-State Dispute Settlement*, ou règlement des différends entre investisseurs et États) joue un rôle prépondérant. Selon un article de Friends of the Earth Europe datant de 2021, l'ECT autorise les entreprises énergétiques à contourner les tribunaux nationaux et à engager des poursuites contre les gouvernements devant des tribunaux internationaux secrets des ISDS, réclamant des milliards de dollars de compensation si les politiques gouvernementales menacent leurs profits, même si ces politiques sont conçues pour protéger les droits de l'homme, l'environnement ou le climat<sup>122</sup>.

Ces tribunaux, utilisés pour résoudre les litiges entre investisseurs et États, sont généralement confidentiels, non accessibles au public. Ceux-ci sont souvent composés

---

<sup>120</sup> Conseil 1, annexe 3

<sup>121</sup> Commission 1, annexe 3

<sup>122</sup> Article 6 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

d'avocats spécialisés dans le droit de l'investissement ou d'arbitres commerciaux qui ont une incitation à favoriser les entreprises, ce qui peut limiter la capacité des États à défendre pleinement leurs intérêts.

*« L'ISDS a été développé dans le contexte politique de la décolonisation à la fin des années 1950 en tant que projet néocolonial poussé par Shell et d'autres sociétés pétrolières pour maintenir leur contrôle des ressources naturelles du Sud mondial. »<sup>123</sup>*

L'une des premières affaires d'ISDS ayant attiré l'attention de Friends of the Earth Europe a opposé les Pays-Bas à Uniper<sup>124</sup>, une entreprise énergétique allemande. En décembre 2019, le parlement néerlandais a adopté une loi interdisant la production d'électricité à partir du charbon d'ici 2030. Uniper a affirmé que cette décision gouvernementale violait ses droits en matière d'investissement stable et a réclamé une compensation s'élevant à 1 milliard d'euros. Cette affaire n'est toutefois pas unique, et plusieurs autres pays ont été confrontés à des litiges similaires liés à cette clause. Par exemple, l'Italie a également été exposée à une crise qui l'a incitée à se retirer du traité en 2016. Cependant, même après sa sortie de l'ECT, l'Italie continue à faire face à des difficultés juridiques, notamment dans le cas de l'entreprise Rockhopper. De plus, d'autres pays comme la Bulgarie et la Hongrie ont été poursuivis pour des centaines de millions d'euros lorsqu'ils ont pris des mesures visant à réduire les coûts de l'électricité pour les consommateurs<sup>125</sup>. En outre, la Slovénie est aux prises avec une action en justice de la part d'Ascent Resources, une entreprise de fracturation de gaz, qui réclame 50 millions d'euros<sup>126</sup> et pousse pour l'acceptation de la fracturation hydraulique. Ces exemples illustrent la prééminence accordée à ces entreprises dans le cadre du traité et les difficultés auxquelles les États peuvent être confrontés même après avoir pris des mesures pour se retirer de celui-ci.

*« Ascent Resources a utilisé ce traité obscur pour faire pression sur le gouvernement slovène pour qu'il autorise la fracturation hydraulique pour le gaz hautement toxique et nuisible au climat. Il est clair que l'ECT sape gravement les politiques climatiques et environnementales dont elle a désespérément besoin. »<sup>127</sup>*

---

<sup>123</sup> Article 6, annexe 2.

<sup>124</sup> Communiqué 12 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

<sup>125</sup> Article 6, annexe 2.

<sup>126</sup> Article 9 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

<sup>127</sup> Citation de Paul De Clerck, coordinateur justice économique chez FoEE, Communiqué 8 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

Une analyse réalisée par Investigate Europe estime que, s'ils mettent en œuvre des politiques climatiques plus strictes, l'UE, le Royaume-Uni et la Suisse pourraient être contraints, par l'intermédiaire de l'ECT, de verser 345 milliards d'euros d'argent public aux entreprises de combustibles fossiles dans les années à venir<sup>128</sup>. Au total, en Europe, ce sont 350 milliards d'euros de projets pétroliers, gaziers et de charbon qui sont protégés par le traité<sup>129</sup>.

Comme l'Italie, de nombreux pays européens souhaitent quitter le traité<sup>130</sup> demandant aux institutions européennes (principalement la Commission), de trouver une solution. En effet, plusieurs problèmes se posent. Premièrement, les pays souhaitant sortir du traité, ne tiennent pas à imposer leur décision à tous les pays membres de l'Union européenne<sup>131</sup>. Depuis octobre 2022, neuf États membres ont annoncé leur intention de se retirer de l'ECT, la Pologne, l'Espagne, les Pays-Bas, la France, la Slovénie, l'Allemagne, le Luxembourg, le Danemark et le Portugal<sup>132</sup>. Néanmoins, une sortie coordonnée apparaît comme la solution la plus pratique d'après FoEE et la Commission.

*« La décision de la Commission d'opter pour un retrait coordonné est la seule voie logique à suivre après que huit pays ont déjà décidé de quitter le traité sur la Charte de l'énergie et que le Parlement européen a également voté pour une telle sortie. L'ECT est un traité de ratés du passé, inventé pour protéger les intérêts des combustibles fossiles. L'UE et les États membres ne devraient plus faire partie de ce système ».*<sup>133</sup>

Cette sortie coordonnée permettrait d'éviter la clause du « coucher de soleil », qui représente un autre enjeu à prendre en compte<sup>134</sup>. Cette clause permet d'évoquer les litiges liés aux investissements existants jusqu'à 20 ans après qu'une partie ait quitté le traité<sup>135</sup>. Cette prolongation artificielle du traité permettrait aux entreprises fossiles de continuer à pouvoir menacer et influencer les décisions des pays membres de l'Union européenne jusqu'en 2040.

---

<sup>128</sup> Article 6, annexe 2.

<sup>129</sup> Communiqué 1 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>130</sup> Parlement 1 (consulté le 2 mai 2024), annexe 3.

<sup>131</sup> Entretien Alice Portal.

<sup>132</sup> Parlement 1, *Ibid.*

<sup>133</sup> Citation de Paul De Clerck, coordinateur justice économique chez FoEE, Communiqué 4 (consulté le 25 février 2024), Annexe 2.

<sup>134</sup> Communiqué 4, annexe 2.

<sup>135</sup> Parlement 1, *Ibid.*

Ces conséquences et menaces créent un « froid réglementaire<sup>136</sup>» dont il faut se méfier. Cet enjeu est à prendre en compte en raison de sa capacité à bloquer tout avancement et discussions entre institutions. Les entreprises de combustibles fossiles cherchent à exercer une vraie influence sur les lois climatiques européennes et sur les pays membres ou, comme le dit Friends of the Earth Europe, une véritable « épée de Damoclès », qui menace de tomber à tout instant<sup>137</sup>. Il est donc important, selon FoEE, que la Commission européenne prenne en main ces négociations et prévoit une sortie coordonnée de tous les pays membres de l'UE, afin d'éviter d'autres risques et litiges.

Le dernier enjeu qu'il semble important de mentionner concerne les élections européennes de juin 2024. Si Friends of the Earth Europe a réussi à construire des relations, des alliances et imposer son combat dans les discussions européennes, ses efforts pourraient être mis à mal si cette sortie coordonnée venait à tarder.

*« On continue à prendre des rendez-vous avec la Commission, à tenter d'influencer les pays pour sortir et surtout avant la fin du mandat, avant les prochaines élections européennes. Parce qu'ensuite, avec les élections européennes, il y aura des nouvelles commissions, et donc ça veut dire qu'il faut reprendre à zéro tout le travail de relation avec les gens qui bossent à la Commission européenne, donc on essaie d'accélérer pendant la présidence belge du Conseil de l'Union européenne pour avoir une sortie collective avant juin. »<sup>138</sup>*

En raison des élections européennes, la composition du Parlement européen serait modifiée, très sûrement peu en faveur de l'ONG. De plus, le Conseil qui est actuellement sous présidence belge, sera également modifié suite au changement de direction le 30 juin 2024, amenant sur le devant de la scène, la Hongrie, pays plutôt connu pour être peu enclin à écouter les ONG environnementales. Ces deux institutions étant celles qui poussent le plus pour une sortie de l'ECT, les élections et le changement de présidences seraient négatifs pour ce combat.

*« Ce traité toxique est une épée de Damoclès qui menace de faire tomber avec des demandes d'indemnisation de plusieurs milliards d'euros lorsque les pays promulguent des politiques climatiques. La puissance et l'influence des entreprises de combustibles fossiles doivent être considérablement réduites pour que la transition énergétique soit un*

---

<sup>136</sup> Article 10 (consulté le 26 avril 2024), annexe 2.

<sup>137</sup> Communiqué 7 (consulté le 26 avril 2024), annexe 2.

<sup>138</sup> Entretien Julie Zalcmán, annexe 1.



*succès, et l'abandon du Traité sur la Charte de l'énergie est une étape vitale. »*<sup>139</sup>

Cette citation de la responsable du projet commerce et climat chez Climate Action Network Europe (CAN), nous montre que Friends of the Earth Europe n'est pas le seul à se préoccuper de ce traité peu connu et à le combattre. Nous essayerons dans notre prochaine sous-partie, d'identifier les acteurs clés de cette lutte, mais également les principaux défenseurs de ce traité.

### **A.3 Acteurs et opposition : les principaux intervenants dans le débat autour de l'ECT**

Les protagonistes les plus importants de ce traité sont probablement le secrétariat et les différents groupes et comités qui l'accompagnent. Le rôle du Secrétariat de la Charte de l'énergie est, principalement, de fournir à la Conférence de la Charte de l'énergie toute l'assistance nécessaire à l'exercice de ses fonctions et de remplir les missions qui lui sont confiées dans le Traité sur la Charte de l'énergie. Le Secrétariat est donc responsable de la Conférence de la Charte et en fait rapport. La Conférence a nommé M. Guy Lentz secrétaire général à compter du 1er janvier 2022<sup>140</sup>.

Les groupes subsidiaires possèdent également un rôle important au sein du processus de l'ECT. Il existe par exemple un groupe stratégique, un groupe de modernisation, un comité budgétaire, un comité consultatif juridique ou encore le comité de gestion. Le comité de gestion ne porte pas atteinte à la position de la Conférence en tant qu'organe décisionnel unique, mais fournit son avis, ses propositions ou recommandations à la Conférence et à son président sur toutes questions relevant de sa compétence. Le comité de gestion se réunit périodiquement (au moins 3 fois par an) à l'invitation du président et de la présidence sortante de la Conférence, assisté par le secrétariat au besoin. C'est la Jordanie qui a assumé la présidence par intérim de la Conférence sur la Charte de l'énergie pour l'année 2023, sous la direction de M. Saleh Al Karabsheh<sup>141</sup>.

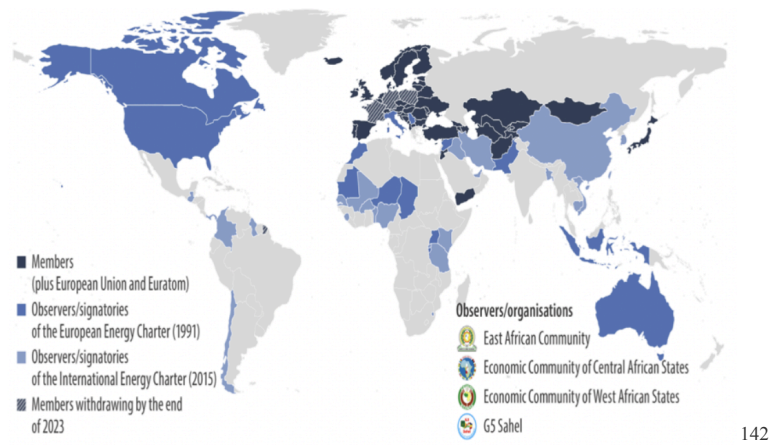
Si de nombreux pays sont parties contractantes du traité, comme il est visible sur cette carte, ils ne contribuent pas tous de la même manière au budget.

---

<sup>139</sup> Cornelia Maarfield, responsable du projet Commerce et climat chez Climate Action Network (CAN) Europe. Communiqué 7, annexe 2.

<sup>140</sup> Site ECT: <https://www.energycharter.org/process/energy-charter-treaty-1994/energy-charter-treaty/>

<sup>141</sup> Site ECT.



142

Le Japon est le principal contributeur, versant 22 % des contributions nationales. Les autres financeurs majeurs sont l'Allemagne (15 %), la France (12 %), le Royaume-Uni (11 %), l'Espagne (6 %) et l'Australie (4,5 %). Ces six pays membres les plus importants, en termes économiques, participent désormais à plus de 70 % au budget annuel<sup>143</sup>.

Les institutions européennes ont également joué un grand rôle dans ce traité. Le Parlement et la Commission ont longtemps été des grands défenseurs de l'ECT. En effet, le Parlement européen indique en 2007 que la Charte de l'énergie :

*« Devrait constituer la pierre angulaire de la politique étrangère commune dans le domaine de l'énergie, car ce traité constitue le principal instrument communautaire pour la promotion de la coopération dans le secteur de l'énergie, jette les bases d'un traitement juste et équitable, assure la sécurité des investissements et garantit un droit à dédommagement en cas d'expropriation et/ou de nationalisation »*<sup>144</sup>.

Si le Parlement européen demande maintenant une sortie coordonnée du processus, la Commission européenne a eu plus de mal à arriver à la même conclusion.

Ce combat, soutenu en partie par certaines institutions, mobilise de nombreux acteurs. Tout d'abord, plusieurs directions générales de la Commission européenne sont impliquées dans ce dossier. La DG ENER et la DG CLIMA jouent un rôle prépondérant en lien avec l'ECT. Cependant, lors de mes entretiens, j'ai remarqué que peu de membres de ces directions générales semblaient compétents sur le sujet et étaient en mesure de répondre de manière approfondie à nos questions<sup>145</sup>. Au Parlement européen, cette action

<sup>142</sup> Parlement 1, annexe 3.

<sup>143</sup> Site ECT.

<sup>144</sup> Conseil 1, annexe 3.

<sup>145</sup> Tableau des enquêtés, annexe 4.

est principalement soutenue par les groupes politiques de gauche, notamment Europe Écologie Les Verts (EELV), qui entretient des liens étroits avec Friends of the Earth Europe et Climate Action Network Europe (CAN). Lors de nos entretiens, Julie Zalcman<sup>146</sup> a mentionné des échanges avec des députés verts français tels que Marie Toussaint et Benoît Biteau. Quant au Conseil de l'Union européenne, il a demandé à la Commission européenne de préparer une sortie coordonnée de l'ECT et a adopté l'ouverture des négociations. Cette institution de l'Union européenne a également changé de position quant aux bienfaits de l'ECT.

Les ONG environnementales européennes se sont, de plus, saisies de la question. CAN et FoEE forment une alliance importante ici en collaborant sur des lettres ouvertes, des pétitions et des actions en commun<sup>147</sup>. L'association de ces deux ONG ne surprend pas. FoEE et CAN se ressemblent, tant sur leurs combats que sur leur organisation. En effet, Climate Action Network (CAN) est un réseau mondial d'organisations non gouvernementales engagé dans la lutte contre le changement climatique. Il agit comme une plateforme de coordination, de plaidoyer et de mobilisation pour promouvoir des politiques et des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atténuer les effets du changement climatique<sup>148</sup>.

Le processus relatif à la Charte de l'Énergie implique une multitude d'acteurs. En faveur de la continuité de l'ECT et impliqués dans son fonctionnement, on retrouve le secrétariat de l'ECT ainsi que le comité de gestion. Les négociations concernant une modernisation ou une sortie de ce traité engagent des organes tels que le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne, mais également des ONG environnementales telles que Friends of the Earth Europe et Climate Action Network Europe. Ces associations revêtent une importance particulière car elles influent sur ces autres acteurs, notamment à travers leurs campagnes et leurs moyens d'action.

En conclusion, cette partie a permis de mettre en lumière les origines et les objectifs du Traité sur la Charte de l'Énergie, les enjeux et défis cruciaux qui y sont associés, ainsi que les principaux agents des négociations. Établi dans un contexte de coopération énergétique post-Guerre froide, le traité visait à sécuriser les investissements et à favoriser un marché énergétique ouvert et compétitif. Cependant, l'analyse des actions

---

<sup>146</sup> Entretien Julie Zalcman, annexe 1.

<sup>147</sup> Lettre ouverte 3 (consulté le 14 mars 2024), annexe 2.

<sup>148</sup> Site CAN (consulté le 6 mai 2024): <https://climatenetwork.org/>

et des positions de Friends of the Earth Europe révèle que l'ECT est devenu un obstacle majeur aux politiques énergétiques et climatiques modernes, en favorisant les énergies fossiles et en entravant les efforts de transition vers des sources d'énergie plus durables. Les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) permettent aux entreprises de contester les politiques gouvernementales, menaçant ainsi les objectifs environnementaux et climatiques. La nécessité d'une modernisation du traité, voire d'une sortie coordonnée des pays européens, apparaît comme une priorité pour aligner les politiques énergétiques avec les impératifs climatiques contemporains. FoEE fait partie des acteurs essentiels de ce combat, accompagné de Climate Action Network ou encore de Europe Écologie Les Verts. Chaque partie cherche à défendre ses intérêts. Nous analyserons dans notre prochaine partie comment Friends of the Earth Europe garantit les siens et réussit à se créer une place en première ligne des négociations.

## **B. La campagne pour un avenir énergétique durable : le combat de Friends of the Earth Europe**

### **B.1. Vision et influence : les objectifs principaux et stratégie d'action**

Comme nous avons pu le voir précédemment, Friends of the Earth Europe utilise un répertoire d'action large qui passe par la négociation, la protestation et la diffusion de l'opinion publique. Son combat contre le traité sur la Charte de l'énergie fait appel à ces différents types de stratégies. Néanmoins, la sortie de l'ECT étant l'un des enjeux les plus importants de ces dernières années pour l'ONG, il est essentiel d'étudier plus en profondeur les intentions et méthodes spécifiques utilisées par FoEE sur ce sujet particulier. Les principaux objectifs de l'association sont une sortie coordonnée de l'UE et Euratom de l'ECT, évitant donc une clause de coucher de soleil et mettant fin aux ISDS. Ce combat a commencé pour FoEE en 2019, à la suite de l'incident entre les Pays-Bas et Uniper <sup>149</sup>, affaire dont nous avons parlé plus tôt. La même année, l'ONG a partagé les motifs de sa volonté de sortie dans un rapport regroupant les 10 raisons principales d'une fin de ce traité.

---

<sup>149</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.



150

En 2019, alors que la modernisation du traité semblait être une option envisageable pour l'ONG, Friends of the Earth Europe a joint ses forces à 278 autres associations pour défendre quatre objectifs clés. Dans une lettre ouverte datée du 9 décembre<sup>151</sup>, adressée aux ministres, aux commissaires et aux membres du Parlement, FoEE a tout d'abord appelé à la suppression des dispositions protégeant les combustibles fossiles comme condition préalable à l'ouverture de négociations en vue de moderniser l'ECT. De plus, l'arrêt du mécanisme ISDS et de l'expansion de l'ECT semblait être une nécessité incontournable. Enfin, FoEE a plaidé en faveur d'une sortie coordonnée si le processus de modernisation échouait à transformer ce traité en un accord respectueux du climat et de l'environnement. Ces lettres ouvertes, telles que celle envoyée le 24 septembre 2019<sup>152</sup> aux ministres de l'énergie, ou encore celle du 17 novembre 2022<sup>153</sup> à Franz Timmermans pour la Cop27, ont joué un rôle dans l'avancement de ce combat.

L'action la plus spectaculaire relayée par Friends of the Earth Europe concernant ce traité est l'ECT-Rex, un dinosaure gonflable de neuf mètres présenté en 2022.

*« Nous avons pris un dinosaure gonflable de neuf mètres de haut représentant l'ECT toxique « préhistorique » lors d'une visite dans neuf villes européennes. La vidéo de la tournée a 17000 vues et a reçu une large couverture médiatique grand public. À la suite de notre campagne, sept États membres de l'UE ont décidé de se retirer de l'ECT et d'autres envisagent de partir. »<sup>154</sup>*

<sup>150</sup> Article 9, annexe 2

<sup>151</sup> Lettre ouverte 2, annexe 2

<sup>152</sup> Lettre ouverte 1 (consulté le 14 mars 2024), annexe 2.

<sup>153</sup> Lettre ouverte 3, annexe 2.

<sup>154</sup> Rapport annuel 2022, annexe 2.

Ce T-Rex fait de combustibles fossiles<sup>155</sup> a beaucoup fait parler de lui et a traversé de nombreuses villes européennes pour finir devant le Parlement européen le 17 mai 2022. FoEE a consacré beaucoup de communiqués de presse et de vidéos sur cette action aussi originale que marquante.



156

Ce dinosaure symbolise les valeurs « archaïques » du traité et une époque révolue. Son utilisation a marqué les esprits et a permis à l'ONG de faire entendre son message. Les citoyens ont été incités à visiter leur site Web, à participer aux manifestations et à lire leurs articles. Ceux-ci démystifient et vulgarisent l'ECT, permettant ainsi, même aux moins informés sur le sujet, de se joindre au combat. Le recours au cartoon et à la vidéo, présentée comme une bande-annonce de film d'horreur, s'inscrit dans le vaste répertoire d'actions de Friends of the Earth Europe, qui allie à la fois le ludique et l'instructif.



157

Une autre manifestation originale et marquante est celle de l'épée de Damoclès. Comme observé précédemment, cette expression est utilisée par Friends of the Earth

<sup>155</sup> Communiqué 14 (consulté le 26 février 2024), annexe 2.

<sup>156</sup> Communiqué 2 (consulté le 24 février 2024), annexe 2.

<sup>157</sup> Communiqué 1, annexe 2.

Europe pour souligner le caractère menaçant et instable du traité, en particulier en ce qui concerne les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS). L'ONG a organisé une manifestation où quatre décideurs politiques européens importants ont été représentés menacés par une épée géante de quatre mètres symbolisant l'*Energy Charter Treaty*.



158

À la suite de ces manifestations impactantes, d'autres actions ont été menées par l'association, telles que le flashmob en Espagne<sup>159</sup>, des pétitions en coalition avec CAN ayant reçu plus d'1 million de signatures, ou encore la déclaration commune pour une sortie de l'ECT avec 400 autres ONG<sup>160</sup>.

Ces nombreuses actions, combinant à la fois la négociation, la consultation, la protestation et l'éducation de la société civile, démontrent que Friends of the Earth Europe est un acteur indispensable de ce combat. Grâce à ses manifestations imposantes et originales, l'ONG parvient à faire entendre ses arguments sur la scène européenne. Cependant, si ces arguments sont écoutés, il est important de souligner que cela n'est en rien comparable au lobbying intense mené par les industries des combustibles fossiles.

## **B.2 David contre Goliath : le poids des entreprises pétrolières dans les décisions**

*« On est influent à notre échelle, mais pour moi, c'est un peu David contre Goliath ».*<sup>161</sup>

Le combat contre le traité sur la Charte de l'Énergie a attiré l'attention de divers groupes d'intérêt, y compris les lobbys de l'énergie fossile. Des entreprises et des associations ayant des intérêts financiers dans le maintien du statu quo en matière d'utilisation des énergies fossiles figurent parmi les principaux acteurs de ce combat. En

---

<sup>158</sup> Communiqué 7, annexe 2.

<sup>159</sup> Communiqué 13, annexe 2.

<sup>160</sup> Rapport annuel 2021, annexe 2.

<sup>161</sup> Entretien Alice Portal.

fin de compte, ce sont les entreprises du secteur de l'énergie qui bénéficient le plus de l'ECT. Elles sont les seules à avoir la capacité de poursuivre, de réclamer des indemnités représentant des millions, voire des milliards d'euros d'argent public, et de remporter des succès tels que l'affaiblissement des réglementations environnementales.

Même si les multinationales de l'énergie évitent de s'exprimer publiquement sur l'ECT, elles font pression en coulisses. Des entreprises comme Shell, BP, Enel, Union Fenosa, Abengoa et Uniper font partie du groupe consultatif de l'industrie de l'ECT. En 2019, ce comité consultatif a confirmé que dans le cadre du traité, l'industrie est régulièrement consultée sur des questions importantes, et son avis est pris en considération lors de discussions sur les priorités<sup>162</sup>. Les perspectives et opinions de ce groupe façonnent le travail du secrétariat et influencent les discussions entre membres du traité.

Les investisseurs conseillant le secrétariat soutiennent la modernisation du traité sur la Charte de l'énergie à condition que cela augmente leur pouvoir. Par exemple, étendre la protection des investissements à la phase de pré-investissement, permettrait aux investisseurs d'engager des poursuites avant même qu'un projet ne soit initié. De plus, l'industrie fait valoir qu'une définition ou des mesures supplémentaires pour protéger le « droit des États de réglementer » ne semble pas nécessaire<sup>163</sup>. Les réformes proposées par les multinationales de l'énergie rendraient ainsi le traité encore plus dangereux pour les citoyens, l'environnement et la démocratie.

Les avocats et les arbitres tirent des bénéfices financiers des poursuites d'investisseurs en vertu de l'ECT. Dans l'affaire opposant le groupe Ascom (Anatol Stati) et le Kazakhstan, par exemple, l'arbitre agissant en tant que président a reçu 400 000 euros, tandis que les deux arbitres ont reçu chacun 200 000 euros<sup>164</sup>. Bien que ces montants puissent sembler exorbitants, ils sont en réalité relativement modestes par rapport aux honoraires des cabinets d'avocats. Par exemple, dans l'affaire opposant Khan Resources à la Mongolie, l'investisseur aurait versé près de 7 millions de dollars en frais juridiques au

---

<sup>162</sup> Rapport du président du groupe consultatif de l'industrie, Secrétariat ECT, 29 décembre 2019 (consulté le 8 mai 2024): <https://www.energycharter.org/fileadmin/DocumentsMedia/CCDECS/2019/CCDEC201915.pdf>

<sup>163</sup> Rapport du président du groupe consultatif de l'industrie, Secrétariat ECT, 27 novembre 2018 (consulté le 8 mai 2024): <https://www.energycharter.org/fileadmin/>

<sup>164</sup> Sentence finale de l'affaire Ascom groupe contre la République du Kazakhstan, 9 décembre 2013 (consulté le 8 mai 2024): [https://www.energycharter.org/fileadmin/DocumentsMedia/Cases/29\\_Stati/Final\\_Award.pdf](https://www.energycharter.org/fileadmin/DocumentsMedia/Cases/29_Stati/Final_Award.pdf).



cabinet d'avocats Crowell & Moring. Les arbitres ont ordonné à l'État de couvrir ces frais<sup>165</sup>.

Un petit groupe d'arbitres et de cabinets d'avocats profite des litiges liés aux traités. Fin 2017, 25 arbitres avaient rendu des décisions dans 44 % des cas de l'ISDS. Seuls cinq cabinets d'avocats réputés sont impliqués dans près de la moitié des cas connus<sup>166</sup>. Il n'est pas surprenant que les avocats impliqués dans les affaires ISDS défendent souvent le traité. C'est le cas de la Fédération européenne du droit des investissements et de l'arbitrage (EFILA), un lobby d'arbitrage qui compte parmi ses membres des cabinets d'avocats tels que King & Spalding (impliqué dans 22 affaires liées au TCE), Allen & Overy (impliqué dans 18 affaires) et Mannheimer Swartling (5 affaires), et dont le conseil d'administration comprend des représentants de Luther (3 affaires) et Cuatrecasas (9 affaires)<sup>167</sup>.

Certains des cabinets d'avocats les plus souvent impliqués dans des affaires ECT sont également membres de son groupe de travail consultatif juridique, qui soutient « *le travail du secrétariat de la Charte de l'Énergie pour discuter d'améliorations aux mécanismes de règlement des différends dans le cadre du Traité sur la Charte de l'Énergie.* »<sup>168</sup> Ce groupe consultatif donne à des avocats ayant intérêt à maintenir les privilèges des investisseurs, un moyen d'influencer le secrétariat et les États membres du traité directement.

Plusieurs organisations, dont Global Witness, assurent que plus de 600 personnes liées aux énergies fossiles étaient présentes à la Cop27 en 2022. C'est plus que les délégations combinées des dix pays les plus touchés par le climat, comme notamment le Pakistan, le Bangladesh et le Mozambique.

*« Il s'agit d'une augmentation de plus de 25 % par rapport à la Cop26, ce qui montre une augmentation de l'influence de l'industrie des énergies fossiles dans les pourparlers sur le climat qui sont déjà en proie à des*

---

<sup>165</sup> Sentence finale de l'affaire Khan Resources contre le gouvernement de la Mongolie, 2 mars 2015 (consulté le 8 mai 2024):

[https://www.energychartertreaty.org/fileadmin/DocumentsMedia/Cases/30\\_Khan\\_Resources/Final\\_Award.pdf](https://www.energychartertreaty.org/fileadmin/DocumentsMedia/Cases/30_Khan_Resources/Final_Award.pdf)

<sup>166</sup> Site energy charter dirty secrets (consulté le 8 mai 2024): <https://energy-charter-dirty-secrets.org/>

<sup>167</sup> Site energy charter dirty secrets, Ibid.

<sup>168</sup> Site international energy charter (consulté le 8 mai 2024):

<https://www.energycharter.org/who-we-are/legal-advisory-task-force/>

*accusations de censure de la société civile et d'influence des entreprises*  
», dénonce Global Witness<sup>169</sup>.

Ces lobbys de l'énergie fossile utilisent diverses tactiques pour influencer le débat sur le traité sur la Charte de l'énergie, notamment le lobbying direct auprès des gouvernements, le financement de campagnes politiques, le parrainage de recherches et d'études favorables à leurs intérêts, ainsi que des efforts de relations publiques visant à façonner l'opinion publique.

Ces lobbys sont donc très influents en ce qui concerne le traité sur la Charte de l'énergie, posant un sérieux problème aux ONG environnementales telles que FoEE qui possèdent moins de moyens et d'influence.

*« Forcément, on n'a pas les mêmes ressources financières, humaines que les grands groupes industriels et leur lobby qui les représentent à Bruxelles. La Commission européenne, les institutions européennes sont obligées, et ça fait partie de leur statut, des règles de l'Union européenne, d'écouter ce qu'on va dire, les associations. Après, forcément, le rapport de force n'est pas égal face aux groupes industriels et surtout au Parlement européen par exemple, on sait que le groupe majoritaire de la droite a bien plus d'influence que les écologistes ou la gauche radicale. »*

Malgré les difficultés posées par les entreprises, les multinationales et les lobbys de l'industrie fossile, Friends of the Earth Europe et ses alliances continuent leur lutte et s'adaptent aux opposants comme aux évolutions des décisions sur la scène européenne.

### **B.3 Évolution des négociations et des décisions : le chemin vers la sortie du traité**

Le processus de réforme a débuté en 2018 et a été marqué par de nombreux débats, propositions et négociations jusqu'au vote du Parlement européen adoptant la sortie de l'Union du traité sur la Charte de l'Énergie le 24 avril 2024. Bien que cette décision semble convaincre notre ONG, cette sortie coordonnée mettant fin aux ISDS et à la clause du coucher de soleil, les propositions émanant des institutions européennes, en particulier de la Commission européenne, n'ont pas toujours reçu le soutien de FoEE. Par exemple, dans une proposition émise en octobre 2020<sup>170</sup>, la Commission continuait à protéger les investissements existants dans les combustibles fossiles pendant au moins 10 ans, et prévoyait également de protéger les nouveaux investissements dans les gazoducs jusqu'à la

<sup>169</sup> Site Global Witness (consulté le 8 mai 2024):

<https://www.globalwitness.org/en/all-countries-and-regions/european-union/>

<sup>170</sup> Proposition de la commission pour une modernisation de l'ECT, octobre 2020 (consulté le 10 mai 2024), annexe 3.

fin de 2040<sup>171</sup>. De plus, lors des pourparlers du premier cycle de négociation, du 6 au 9 juillet 2021, la position de la Commission était jugée trop faible, car elle aurait permis de protéger les investissements fossiles existants et les nouvelles installations de gaz pendant encore 10 à 20 ans<sup>172</sup>.

La Cour de justice européenne a décidé, le 2 septembre 2021, de déclarer les ISDS intra-EU non compatibles avec le droit de l'Union<sup>173</sup>. Si cette décision, largement soutenue par Friends of the Earth Europe, a été considérée comme une avancée importante dans le combat contre les ISDS, les litiges et l'activité des tribunaux secrets au sein de l'UE ne se sont pas arrêtés pour autant. Les négociations et débats ont dû se poursuivre à la suite de cet avis.

Plusieurs cycles de négociations sur la modernisation de l'ECT se sont notamment déroulés entre 2020 et 2022. Quinze cycles ont réuni les membres du traité, aboutissant sur un accord de principe communiqué le 24 juin 2022<sup>174</sup>. Cet accord préliminaire écrit par la Commission européenne n'a pas été soutenu par le Conseil, en raison d'une minorité de blocage de quatre pays de l'UE<sup>175</sup> (France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne). Par conséquent, le texte modernisé de l'ECT nécessitant l'unanimité n'a pas pu être adopté. Ce texte ne modifiait pas le processus d'ISDS, bien que celui-ci ait été jugé illégal auparavant. Il prévoyait que les investissements existants seraient protégés jusqu'en 2033 et que la gamme de sources d'énergie protégées serait élargie<sup>176</sup>. De fait, la réforme convenue en juin 2022<sup>177</sup> n'a pas été jugée à la hauteur du mandat initial et n'est pas conforme aux objectifs de l'Accord de Paris ou du Pacte vert européen, selon le Parlement européen. Celui-ci a voté une résolution appelant l'UE et tous les États membres à procéder à un retrait coordonné du traité en novembre 2022<sup>178</sup>.

*« Le Parlement européen indique clairement que la Commission européenne doit immédiatement commencer à travailler sur une sortie coordonnée de l'UE de l'ECT. C'est une énorme victoire pour le climat, et une étape importante pour les ONG qui font campagne depuis des années pour alerter sur les dangers du traité. L'ECT n'a aucun soutien*

---

<sup>171</sup> Communiqué 11 (consulté le 26 février 2024), Annexe 2.

<sup>172</sup> Communiqué 7, Annexe 2.

<sup>173</sup> Communiqué 5 (consulté le 25 février 2024), Annexe 2.

<sup>174</sup> Site ECT: <https://www.energycharter.org/process/energy-charter-treaty-1994/energy-charter-treaty/>

<sup>175</sup> Commission 1, Annexe 3.

<sup>176</sup> Communiqué 3, Annexe 2




<sup>177</sup> Accord de principe de juin 2022 par la commission (consulté le 12 mai 2024), annexe 3.

<sup>178</sup> Résolution du parlement, 2022 (consulté 12 mai 2024), annexe 3.

*au Conseil, ni au Parlement. La Commission ne peut plus enterrer sa tête dans le sable. »<sup>179</sup>*

C'est en juin 2022, au début du dernier cycle de négociations pour réformer le traité, que les militants de FoEE et de leurs ONG alliées, ont organisé une « cascade médiatique »<sup>180</sup> massive sur le rond-point Schuman, avec l'ECT-Rex et l'épée de Damoclès, afin d'appeler les décideurs à une sortie ordonnée et rapide. Le 7 juillet 2023<sup>181</sup>, la Commission a adopté des propositions visant à retirer l'UE et l'Euratom du traité sur la Charte de l'énergie. Dans le même temps, elle a décidé de retirer ses propositions de modernisation du traité datant d'octobre 2022<sup>182</sup>, version déjà améliorée de celles de juin, mais devenues obsolètes et contradictoires avec les nouvelles suggestions de retrait. Avec cette proposition, la Commission européenne rejette également l'option de fractionnement mise en avant par le Conseil de l'UE, qui préconisait une sortie progressive des pays membres.

D'après Friends of the Earth Europe, l'UE n'arrive pas, avec ces négociations et propositions, à atteindre ses objectifs concernant la modernisation de l'ECT. Les trois objectifs principaux sur lesquels, selon l'ONG, la modernisation doit se concentrer, n'ont en effet pas été modifiés par les suggestions de la commission que nous venons d'évoquer.

EU objective	On track?	Why?
Ensure the ECT is not an obstacle to fulfilment of the Paris Agreement or energy transition		At best, existing coal, gas and oil investments would continue to be protected well into the mid-2030s. Some new gas investments in pipelines and power stations could even be protected until 2040. And worst, other members of the ECT are reportedly able to protect fossil fuels indefinitely.
Reform the ECT's Investor-State Dispute Settlement system		The outdated system of ISDS in the ECT, declared 'dead' by Trade Commissioner Malmstrom in 2018, has not been reformed in the modernisation process. It hasn't even been one of the items tabled for discussion throughout the process. It is therefore politically unacceptable but also legally in contradiction with EU law, as it doesn't fulfil the conditions for arbitration set by the CJEU in the CETA ruling (Opinion 1/17).
Align investment protection with EU standards		Key elements of the EU's reform agenda are opposed by other ECT members. The EU's proposals are very likely to be watered down. As a result, investment protections will remain broad and retain supremacy over the legitimate right of states to regulate in the public interest. Crucially, it remains uncertain whether the reforms will ensure compatibility with EU law, as the ECT currently lacks sufficient safeguards to preserve the autonomy of EU courts.

183

Néanmoins, ces objectifs ont été atteints ce 24 avril 2024, lors de l'adoption en plénière de la proposition de sortie de la Commission<sup>184</sup>. Celle-ci estime que l'ECT est

<sup>179</sup> Citation Paul De Clerck, coordinateur justice économique chez FoEE, Communiqué 2, Annexe 2.

<sup>180</sup> Communiqué 14, Annexe 2.

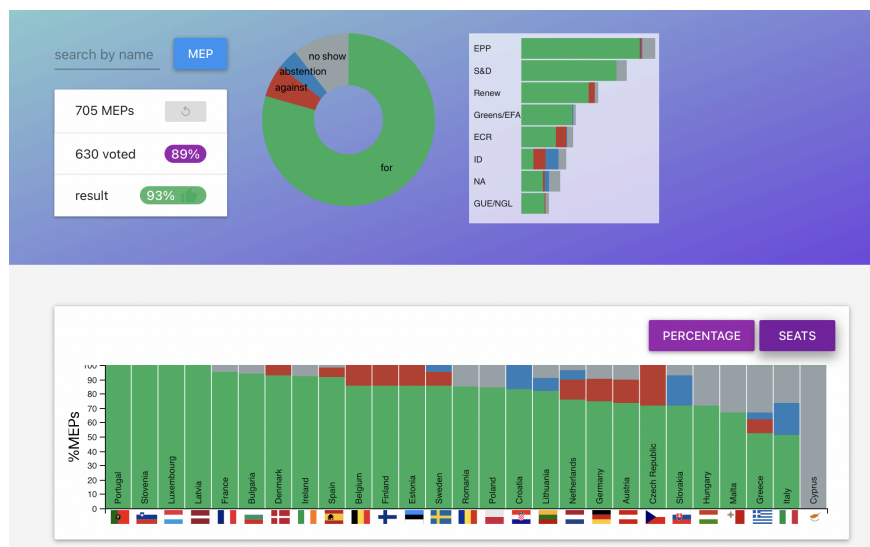
<sup>181</sup> Proposition de la commission, juillet 2023 (consulté le 12 mai 2024), annexe 3.

<sup>182</sup> Communication de la commission, octobre 2022 (consulté le 12 mai 2024), annexe 3.

<sup>183</sup> Policy brief (consulté le 16 mars 2024), annexe 2.

<sup>184</sup> Communiqué 15 (consulté le 13 mai 2024), Annexe 2.

incompatible avec l'ordre juridique de l'UE, la politique et le droit de l'investissement, et avec les objectifs énergétiques et climatiques. La proposition a rompu des mois d'impasse et de « froid réglementaire » en offrant aux États membres la possibilité de rester dans le traité tout en facilitant une sortie ordonnée pour les autres. La proposition de la Commission, une version renégociée de celle du 7 juillet 2023, a été soumise au vote en séance plénière au Parlement européen, à la suite de son approbation préliminaire par le Conseil de l'UE. Le vote a été adopté par 560 voix pour et 43 contre, mettant fin à ce long combat de Friends of the Earth Europe, juste avant les élections européennes de 2024.



185

## Conclusion

Au travers de son organisation, de ses stratégies et de ses actions, notamment celles concernant le traité sur la Charte de l'énergie, Friends of the Earth Europe se révèle être un acteur essentiel des luttes environnementales au niveau européen. Si l'ONG fait face à des échecs et des ennemis puissants dotés de moyens d'influence importants, il est néanmoins indéniable que FoEE est présent sur la scène européenne et réussit à s'affirmer.

Tout d'abord, nous avons plongé au cœur des coulisses de Friends of the Earth Europe, explorant ses fondations, ses initiatives et ses luttes pour un avenir plus durable. À travers l'analyse de sa structure interne, de son fonctionnement et de ses initiatives, nous avons saisi l'essence même de cette organisation environnementale européenne. FoEE se distingue par son statut de « *grassroots environmental network* », mettant en avant une approche fondée sur la participation citoyenne et la mobilisation locale dans la résolution

<sup>185</sup> Site MEP watch (consulté le 13 mai 2024): <https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=168589>

des problèmes environnementaux. Cette singularité donne à FoEE un rôle crucial dans le paysage environnemental européen, en lui permettant d'influencer les décisions prises au niveau des institutions européennes tout en restant ancrée dans les réalités locales. Nous avons également exploré les batailles menées par FoEE, des luttes contre les accords commerciaux nuisibles à l'environnement à la défense des énergies renouvelables et des lois de protection de la nature. Ces actions, guidées par des valeurs de justice climatique et économique, démontrent l'engagement indéfectible de FoEE pour un changement positif. Cependant, ces succès ne sont pas sans défis, notamment en matière de financement. Bien que FoEE ait diversifié ses sources de financement, sa dépendance aux fonds européens reste une préoccupation majeure, d'autant plus que ces fonds ont connu des fluctuations au fil du temps. Malgré ces défis, FoEE reste résolument engagée dans sa mission de protection de l'environnement, mobilisant citoyens, militants et experts pour relever les défis environnementaux actuels.

Friends of the Earth Europe se distingue également par son identité multiple en tant qu'ONG environnementale, réseau européen et mouvement de base. En fusionnant ces caractéristiques, FoEE parvient à avoir un impact significatif à la fois au niveau mondial et européen, tout en restant enracinée dans les communautés locales. Son engagement à façonner les politiques et les pratiques en faveur de la durabilité environnementale se traduit par une variété d'actions, allant de la négociation et du lobbying interne à la protestation et à la mobilisation de l'opinion publique. L'organisation s'efforce, de plus, de forger des alliances stratégiques avec d'autres acteurs du mouvement environnemental, ce qui renforce son influence et son impact. Des coalitions telles que les Green 10 jouent un rôle crucial dans la promotion de politiques environnementales plus ambitieuses au sein de l'Union européenne. Enfin, la capacité de FoEE à mobiliser des ressources financières, sociétales et sociales lui permet de mettre en œuvre un répertoire d'actions varié et efficace. Des manifestations massives aux consultations informelles avec les décideurs politiques, l'organisation utilise toutes les stratégies à sa disposition pour atteindre ses objectifs. En somme, Friends of the Earth Europe incarne un modèle d'engagement environnemental dynamique, capable d'influencer les politiques et de catalyser le changement à l'échelle européenne et mondiale.

Le chapitre II offre une vue détaillée et critique du Traité sur la Charte de l'Énergie, mettant en lumière ses origines, ses objectifs initiaux et les défis majeurs qu'il pose

aujourd'hui. Tout d'abord, il est clair que l'ECT, établi en 1994, visait à favoriser la coopération énergétique entre les nations signataires, notamment en encourageant des marchés énergétiques ouverts et compétitifs. Cependant, au fil du temps, il est devenu évident que le traité est devenu obsolète et incompatible avec les objectifs climatiques et énergétiques modernes, notamment ceux de l'Union européenne et de nombreux autres pays. En effet, l'ECT semble favoriser les énergies fossiles au détriment des solutions durables. Sa clause ISDS permet aux entreprises énergétiques de contester les politiques gouvernementales devant des tribunaux internationaux, menaçant ainsi les objectifs climatiques et environnementaux. Les exemples de litiges entre États et entreprises énergétiques soulignent l'impact potentiellement dévastateur de l'ECT sur les politiques climatiques nationales et européennes. De plus, le mécanisme de la « clause du coucher de soleil » représente une menace prolongée, permettant aux entreprises de poursuivre un pays jusqu'à 20 ans après sa sortie du traité. Ces défis soulèvent des préoccupations majeures quant à la capacité des États à mettre en œuvre des politiques climatiques efficaces sans craindre des poursuites coûteuses de la part des entreprises. Face à ces enjeux, plusieurs pays européens ont exprimé leur intention de se retirer de l'ECT, avec l'espoir d'une sortie coordonnée pour éviter les risques prolongés associés à la clause du « coucher de soleil ». Cependant, l'approche des élections européennes de juin 2024 souligne l'urgence de cette action. Les changements potentiels au sein des institutions européennes pourraient compliquer davantage le processus de sortie de l'ECT et retarder les progrès réalisés par les organisations environnementales telles que Friends of the Earth Europe et Climate Action Network Europe. En conclusion, le chapitre II met en évidence les lacunes importantes de l'ECT et les défis auxquels sont confrontés les efforts visant à le réformer ou à en sortir. Les implications de ce traité vont au-delà des frontières nationales, affectant la capacité des États à mettre en œuvre des politiques climatiques ambitieuses. La coordination entre les pays membres de l'UE, les institutions européennes et les organisations environnementales est cruciale pour relever ce défi et promouvoir une transition énergétique durable.

La campagne menée par Friends of the Earth Europe pour un avenir énergétique durable est une illustration puissante de la détermination et de l'ingéniosité des organisations de la société civile face à des défis complexes. À travers une combinaison habile de plaidoyer, de mobilisation publique et de sensibilisation, FoEE a réussi à mettre en lumière les problèmes fondamentaux associés au traité sur la Charte de l'Énergie et à

susciter un changement significatif. En se concentrant sur des objectifs clés tels que la sortie coordonnée de l'UE et Euratom de l'ECT, la fin des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) et l'arrêt de l'expansion du traité, FoEE a galvanisé un large soutien à travers ses campagnes de mobilisation, de lettres ouvertes, de manifestations spectaculaires et d'autres actions créatives. Des initiatives telles que l'ECT-Rex et l'épée de Damoclès ont retenu l'attention du public et ont contribué à sensibiliser à grande échelle sur les enjeux liés à ce traité. Cependant, cette campagne n'a pas été sans défis. Friends of the Earth Europe a dû faire face à une opposition féroce de la part des entreprises pétrolières et des lobbys de l'énergie fossile, qui ont exercé une influence considérable sur les décideurs politiques et ont cherché à protéger leurs intérêts financiers. Malgré leurs ressources limitées, FoEE et ses alliés ont persisté dans leur lutte, adaptant leurs stratégies et faisant pression pour des réformes significatives. Le chemin vers la sortie du traité a été long et complexe, marqué par des débats intenses, des négociations difficiles et des compromis politiques. Cependant, grâce à une persévérance et à une mobilisation efficace, FoEE a finalement remporté une victoire significative avec l'adoption par le Parlement européen de la proposition de sortie de l'UE de l'ECT le 24 avril 2024. Cette décision historique marque la fin d'une étape importante dans la lutte pour un avenir énergétique durable et témoigne du pouvoir du plaidoyer citoyen pour influencer le changement politique. Bien que de nouveaux défis puissent se présenter à l'avenir, cette victoire représente un jalon crucial dans la quête de politiques énergétiques justes et durables.

Si Friends of the Earth Europe est installé au sein des négociations européennes et est sortie victorieuse de cette lutte, l'ONG est loin de gagner tous ses combats. Une des limites de ce mémoire est le manque d'analyse des échecs de FoEE, il serait intéressant d'étudier plus en profondeur leurs raisons et leurs fréquences. Un exemple d'échec de l'association est la non-inclusion du secteur financier dans la proposition sur le devoir de vigilance des multinationales en 2022, refusée par la France et Emmanuel Macron lors de son vote au Conseil.



## **Bibliographie:**

- Berny, Nathalie. « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles : les ressources de réseau d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective ». *Revue française de science politique*, 58, n°1, 2008, pp. 97-121.
- Berny, Nathalie. « Le rôle des lobbies dans la fabrique de la norme environnementale », *Revue Délibérée*, n°8, 2019, p. 26-32.
- Courty, Guillaume. « Les lobbies font-ils la loi ? », in Philippe Boursier (dir.), *Écologies. Le vivant et le social*. Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences Humaine », 2023, pp. 264-271.
- Courty, Guillaume & Michel, Hélène. « Interest groups and lobbyists in the European political space: the permanent Eurocrats », in Georgakakis, Didier; Rowell, Jay. *The Field of Eurocracy: mapping EU actors and professionals*, Palgrave, 2013, pp. 166-187.
- Demos, Maria. « Le lobbying de World Wildlife Fund (European Policy Officer) auprès des acteurs européens ». Mémoire en science politique, Université de Lille, 2021, 30 p.
- Grossman, Emiliano & Saurugger, Sabine. *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*. Paris, Armand Colin, 2012.
- Heike, Klüver. *Lobbying in the European Union. Interest Groups, Lobbying Coalitions and Policy Change*. Oxford. Oxford University Press, 2013.
- Lascoumes, Pierre. « Les politiques environnementales », in Olivier Borraz, *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*. Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pp. 29-67.
- Martin Olivier, « Induction-déduction », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14.
- Meyer, Jan-Henrik. «“Where do we go from Wyhl?” Transnational Anti-Nuclear Protest targeting European and International Organisations in the 1970s », *Historical Social Research*, 39, n°1, 2014, pp. 212-235.
- Offerlé, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris, LGDJ, 1998.
- Saurugger, Sabine. « Les groupes d'intérêt et l'Union européenne », in Olivier Costa ; Frédéric Mérand (dir.). *Études européenne*, Bruylant, 2018, pp. 173-204.
- Suter, Keith. « Friends of the Earth International ». *Yearbook of International Cooperation on Environment and Development 2002-03*, 2010, pp. 69-74.

Vrignon, Alexis. « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France ». *Revue d'histoire*, 113, Vingtième siècle, 2012, pp. 179-190.

**Sitographie:**

Site AIR:

<https://www.airguatemala.org/>

Site Alter EU:

<https://www.alter-eu.org/>

Site Bund :

<https://www.bund.net>

Site CAN:

<https://climatenetwork.org/>

Site Commission Européenne:

[https://commission.europa.eu/index\\_fr](https://commission.europa.eu/index_fr)

Site Commission Européenne (LIFE):

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_21\\_6178](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6178)

Site conseils :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/decision-making/ordinary-legislative-procedure/>

Site ECT:

<https://www.energycharter.org/process/energy-charter-treaty-1994/energy-charter-treaty/>

Site energy charter dirty secrets:

<https://energy-charter-dirty-secrets.org/>

Site de FoEE :

<https://friendsoftheearth.eu>

Site FoEI :

<https://www.foei.org/fr/groupe-membres/allemande/>

Site Fossil Free Politics:

<https://www.fossilfreepolitics.org/>

Site Global Witness:

<https://www.globalwitness.org/en/all-countries-and-regions/european-union/>

Site Green 10:

<https://green10.org>

Site Greenpeace EU:

<https://www.greenpeace.org/eu-unit/>

Site international energy charter:

<https://www.energycharter.org/who-we-are/legal-advisory-task-force/>

Site MEP watch:

<https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=168589>

Site Pronatura:

<https://www.pronatura.ch/fr/notre-structure>

Site Registre de transparence:

[https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail\\_fr?id=9825553393-31](https://transparency-register.europa.eu/searchregister-or-update/organisation-detail_fr?id=9825553393-31)

Site Toute l'Europe :

<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/lobbies-citoyens-agences-quelle-influence-sur-les-decisions-europeennes/>

Section « Our successes » sur le site de FoEE :

<https://friendsoftheearth.eu/what-we-do/our-successes/>

## **Annexe 1:**

### **Entretien Julie Zalcmann : Trade campaigning chez Friends of the Earth Europe.**

*S.M : J'ai vu sur le site de FoEE que tu étais Trade campaigning, est-ce que tu peux me dire rapidement ton rôle et tes principales missions et quand tu as rejoint les Amis De La Terre Europe ?*

*J.Z :* Oui donc je suis chargée de campagne commerce, je travaille sur toutes les politiques commerciales de l'Union européenne, mais principalement en ce moment, sur deux gros dossiers qui sont l'accord entre l'UE et le Mercosur, donc Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay et le traité sur la Charte de l'énergie. Et à côté de ça, je suis un peu toutes les autres négociations entre l'Union européenne et d'autres pays pour signer des accords de libre-échange. Des sujets plus globaux, comme par exemple, l'accès aux matériaux rares, les liens entre climat et commerce international, c'est les sujets un peu plus généraux sur lesquels je travaille.

*S.M : Est-ce que tu pourrais me définir avec tes propres mots et points de vue ce qu'est Friends of the Earth Europe ?*

*J.Z :* À l'origine, les Amis de la Terre est l'un des premiers réseaux d'associations environnementales qui est apparu dans les années 70. Au niveau européen, ils se sont structurés assez rapidement et ont vite compris l'intérêt d'avoir un bureau à Bruxelles pour coordonner entre les différents groupes européens. Donc nous, on va dire, on fédère le réseau, mais il n'y a pas de hiérarchie parce que c'est une fédération qui est basée sur un principe horizontal, où chaque groupe national est assez indépendant des uns des autres. Donc chaque membre des Amis de la Terre adhère à des valeurs, à une vision générale du monde, mais en fonction des contextes nationaux, on ne va pas forcément mener exactement les mêmes campagnes. D'où l'importance d'avoir, au niveau continental, européen, un bureau pour faire le lien entre les différents groupes. Et on fait aussi partie de FoEI qui est encore un cran au-dessus. Il n'y a pas de hiérarchie entre nous mais tous les membres des Amis de la Terre y sont adhérents. Pour ceux qui sont en Europe ils sont adhérents aux Amis de la Terre Europe et aux Amis de la Terre International. Et au niveau international, il y a aussi un secrétariat général qui fait le lien entre les différents continents. Pour nous, c'est très important la relation entre pays du Nord et Sud et l'aspect décolonial de notre vision de l'écologie est aussi importante dans notre réseau.

*S.M : Quels sont selon toi les principaux combats de Friends of the Earth Europe ? Soit actuellement, soit qui ont été vraiment marquants pour l'histoire de FoEE ?*

*J.Z :* Pour nous, c'est la justice climatique et environnementale. Donc c'est ça les deux principes qui guident notre action. On considère que le combat pour l'environnement est lié au combat pour la justice sociale et économique, c'est pour ça qu'on a un programme dédié qui s'appelle "justice économique". Donc on fait constamment le lien entre les différents sujets, l'aspect humain, social, environnemental et climatique. Au niveau de l'Europe, la question donc "climat-énergie" est l'un des sujets principaux avec la question de l'agriculture, parce que la PAC est le premier budget de l'Union européenne, donc c'est vraiment au niveau européen que se décident les politiques agricoles et donc de biodiversité. Et ensuite, le troisième grand axe, c'est l'équipe dans laquelle je travaille, qui est la justice économique. Et en quatrième, je dirais quand même de plus en plus la question des ressources premières, donc tout ce qui est lié aux minerais, à l'extractivisme.

*S.M : Qu'est-ce que tu entends par justice économique ?*

*J.Z :* On considère que la question environnementale est une question sociale et économique et qu'on ne peut pas arriver à un juste accès aux ressources naturelles, au respect des limites planétaires, sans justice économique et sans que les paysans, par exemple, les travailleurs, aient accès au processus de décision. Que les politiques écologiques soient menées avec et pour les paysans, les agriculteurs, les ouvriers, et cetera. Et aussi donc un aspect important de travailler sur la justice économique, c'est de lutter contre le pouvoir des grandes multinationales, que ce soient les multinationales comme Total sur les questions énergétiques, les grandes multinationales des industries fossiles, mais aussi l'agro-industrie, sur la question de l'agriculture. On voit de plus en plus que ce sont des grands propriétaires terriens ou les grands acteurs de l'industrie alimentaire qui s'accaparent les profits au détriment des petits paysans, et notamment des paysans des pays du Sud. C'est contre ces injustices que nous on travaille aussi.

*S.M : Pourquoi ce besoin de créer une entité européenne des Amis de la Terre ? Est-ce qu'il y a un impact que tu penses primordial d'avoir à cette échelle ? Et quel est-il ?*

*J.Z :* Déjà, tous nos groupes sont organisés au niveau continental. Il y a aussi les Amis de la Terre Amérique latine par exemple, les Amis de la Terre Asie, Afrique, Amérique du Nord. Au niveau géographique c'est déjà plus logique d'avoir des antennes

régionales qui coordonnent au niveau d'un continent. Et après, parce que dans l'Union européenne, une grande partie des décisions se prennent à Bruxelles et historiquement, c'est là que, notamment sur les questions environnementales et d'agriculture, c'est là que se trouvent les institutions qui ont le pouvoir de décision.

*S.M : Est-ce que, à cette échelle de l'Union européenne, vous trouvez que vous êtes influents ou est-ce que tout ce qui est lobbying pour les énergies fossiles est bien mieux financé en face et du coup c'est compliqué d'avoir une voix ?*

J.Z : Forcément, on n'a pas les mêmes ressources financières, humaines que les grands groupes industriels et leur lobby qui les représentent à Bruxelles. Après, dans le secteur des ONG environnementales, on fait partie des associations les plus reconnues, en tout cas à Bruxelles et internationalement. Au côté de Greenpeace et d'autres, on fait partie du groupe des 10 grandes organisations environnementales à Bruxelles.

Et la Commission européenne, les institutions européennes sont aussi obligées, et ça fait partie de leur statut, des règles de l'Union européenne, sont obligées d'écouter ce qu'on va dire, les associations. On reçoit aussi des subventions de la Commission pour faire vivre le débat démocratique, donc on a des liens avec eux. Après, forcément, le rapport de force n'est pas égal face aux groupes industriels et surtout au Parlement européen par exemple. On sait que le groupe majoritaire de la droite a bien plus d'influence que les écologistes ou la gauche radicale.

*S.M : T'as parlé des Green 10, des 10 associations environnementales qui ont un impact dans l'Union européenne, quelle importance tu penses que jouent ces coalitions dans votre impact sur l'Union européenne, et est-ce que les groupes nationaux ont aussi leur mot à dire dans ces coalitions ?*

J.Z : Déjà, ça permet de se coordonner entre les différentes organisations et de pousser les mêmes demandes, d'avoir un discours unifié on va dire.

Et les groupes nationaux des Amis de la Terre nous font confiance pour mener les combats au niveau européen et au niveau de Bruxelles, ou quand ils ont des questions techniques, ils viennent vers nous. On se coordonne régulièrement avec eux.

Parfois, eux, vont directement contacter leurs eurodéputés nationaux, mais en général, si ils contactent leurs eurodéputés, ils nous tiennent au courant et nous, on les tient aussi au courant si on est invité à des événements en France, en Italie ou ailleurs. Donc il y a un échange constant avec les groupes nationaux.

*S.M : Donc par exemple, imaginons, si vous vous décidez avec les Green 10 à prendre une décision, il n'y a pas par exemple, les Amis de la Terre France, qui peut décider qu'ils ne sont pas du tout d'accord et mettre un veto ?*

*J.Z : On ne prend pas de grandes décisions avec le Green 10. C'est plus qu'on a des réunions. S'ils ont une réunion avec Von Der Leyen, au lieu d'avoir 10 rendez-vous différents, elle va avoir une réunion où il y a tous les directeurs des grosses organisations.*

*S.M : Et est-ce que vous avez vraiment un poids aussi dans ces coalitions, ou est-ce qu'il y a encore des différents niveaux d'ONG, par exemple Greenpeace, qui contrôlent un peu plus la parole ?*

*J.Z : Non, comme le Green 10 c'est les 10 plus grosses organisations, on a la même voix.*

*S.M : J'ai vu sur votre site que vous vous définissez comme un "grassroot environmental network", en quoi est-ce que c'est le cas ? Et est-ce que on peut vous définir aussi comme groupe d'intérêts diffus ou organisation de mouvement social. Pourquoi avoir choisi ce terme ?*

*J.Z : Nous, au niveau de la forme, on est une fédération, on fait partie du mouvement social, on accompagne, on travaille avec les mouvements sociaux dans tous les pays où on est représenté, que ce soit les syndicats de travailleurs, les syndicats agricoles, les mouvements féministes, antiracistes, et cetera. Donc on est en lien avec les luttes un peu partout, et c'est ça qui fait le côté « grassroots ». Par exemple, là, nos collègues argentins qui vont manifester contre le nouveau président, l'Argentine, au Brésil aussi, contre Bolsonaro. Donc on est lié partout, où on a des groupes, on est lié aux mouvements sociaux qui manifestent et on a tout un tas d'alliances avec plein d'organisations, pas uniquement écologistes, mais de lutte sociale. Et "grassroots" parce que, en effet, on n'a pas que des académiques ou des experts dans notre réseau, on a des profils très différents. On travaille avec des peuples autochtones, des militants de terrain, des gens qui font de l'éducation populaire. Donc c'est ça qui nous distingue peut-être de Greenpeace ou de WWF.*

*S.M : J'ai vu que les Amis de la Terre Europe ne comprenait pas que des membres de l'UE. Pourquoi ce choix ? Est-ce qu'il y a des nations privilégiées ? Est-ce que par exemple, les*

*Amis de la Terre France sont plus importants que certains autres plus petits pays dans l'organisation ?*

J.Z : Dans la fédération, chaque groupe est égal à une voix, donc quand on a des assemblées générales avec des votes, chaque groupe national égale une voix. Il y a un équilibre. Après, forcément, il y a certains groupes qui ont plus de salariés, plus de moyens financiers, donc ils peuvent faire plus de campagnes. Mais ça concerne le niveau national, au niveau européen ça n'a pas forcément de conséquences sur leur influence. Et pour l'autre question, c'est parce que historiquement on s'est créé sans forcément penser à l'Union européenne. On est un mouvement international et global qui ne s'est pas construit avec l'Union européenne. Le premier groupe était aux États-Unis, ça s'est développé un peu sur tous les continents, donc c'est pour ça qu'on a aussi des groupes qui ne font pas partie de l'UE et on travaille avec eux. Le traité sur la Charte de l'énergie par exemple, il y a des pays comme le Royaume-Uni qui en sont membres et qui ne font pas partie de l'Union européenne. Forcément, c'est plus compliqué en étant à Bruxelles d'avoir des liens avec la Turquie, la Géorgie ou d'autres pays qui ne font pas partie de l'UE, mais c'est quelque chose sur lequel on travaille, qu'on essaie de développer.

*S.M : Au niveau plaidoyer, lobbying, quels acteurs vous allez voir en priorité et est-ce que tu pourrais me décrire une action type, comment ça se passe quand vous avez une idée et que vous avez besoin de la défendre, vers qui vous allez ? Les interlocuteurs privilégiés ?*

J.Z : Les institutions qu'on va essayer d'influencer, c'est la Commission européenne et le Parlement européen. Et après, ça peut être des États membres en fonction des sujets, des dossiers. Mais quand on veut influencer un État en particulier, en général on se coordonne à notre groupe national. Par exemple, si on veut influencer la politique agricole de la France, on va se mettre en lien avec les Amis de la Terre France qui vont contacter le ministère de l'Agriculture à Paris, et cetera. Dans la Commission européenne, il y a différentes directions, il y a une Direction climat. Moi, je travaille avec la Direction sur l'économie, on a une sous-direction sur le commerce, donc c'est eux que je peux contacter en priorité.

Au Parlement européen, on travaille avec tous les groupes sauf l'extrême droite.

Après, forcément, on a des liens privilégiés avec ceux qui partagent nos revendications. Donc c'est principalement le groupe des Verts et le groupe de la gauche. De temps en temps avec les sociaux-démocrates et Renew, les libéraux. Parfois, mais c'est plus rare, on



arrive à avoir dans le groupe de la droite, un ou deux députés avec lesquels on peut travailler. Mais c'est quand même plus difficile et plus rare. Donc nos partenaires privilégiés, c'est quand même les Verts et la gauche.

Et donc ça peut prendre différentes formes. Parfois, c'est plus des réunions où on se coordonne, on parle de stratégie, des textes qui vont être votés en plénière, quelles sont nos principales demandes. On organise souvent des conférences au Parlement européen dans lesquelles, soit on prend la parole directement, soit on invite des partenaires, des témoins. Par exemple, ça peut être un des peuples autochtones du Brésil qui vont témoigner contre l'accord UE-Mercosur. On fait souvent ce genre d'événements, parfois on invite aussi des représentants de la Commission européenne pour échanger avec eux pendant ces événements publics. C'est soit des rendez-vous plus "de travail", dans un bureau, où on prend des notes, on discute de manière informelle avec des eurodéputés, leurs équipes et conseillers, et cetera. Soit c'est des événements publics qui sont parfois même filmés en direct, auquel n'importe qui peut participer. On peut faire parfois des conférences de presse en commun avec des députés aussi. On fait beaucoup de travail de presse, ça fait aussi partie du travail de lobbying d'influencer les médias au niveau européen et national. On a publié, on a un travail plus de recherche, on fait des études et des rapports, des enquêtes qui viennent appuyer avec des chiffres nos combats.

*S.M : Tu m'as parlé de conférence du coup au Parlement, vous avez le droit de faire ça, de dire par exemple, nous, à cette heure-là, on veut faire une conférence et venez tous. Est-ce que chaque association peut décider de faire ça ? Comment ça fonctionne ?*

J.Z : Il faut que la conférence soit organisée par un député ou un groupe politique et, dans ce cas- là, c'est eux qui s'occupent de la logistique, qui vont réserver la salle, qui vont participer au budget. Après, quand on s'entend bien avec eux, en général, on décide avec eux de la thématique, qui on veut inviter, quels sont les sujets qu'on met en avant. Mais quelqu'un extérieur au Parlement européen ne peut pas organiser soi-même ça. Il faut que ce soit accueilli, qu'il y ait un « hôte », soit un ou plusieurs eurodéputés ou un ou plusieurs groupes politiques.

*S.M : Est-ce qu'il y a un de ces eurodéputés ou contacts avec lesquels tu travailles que je pourrais rencontrer ?*

*J.Z :* Alors ils sont assez occupés, donc je ne pense pas qu'ils prendront le temps. Tu peux essayer de contacter des assistants parlementaires. Je pense que ceux de EELV ou de la France insoumise ont peut-être du temps pour répondre à tes questions. On travaille un peu avec Marie Toussaint, Benoît Biteau. Tu peux essayer de contacter des députés écologistes ou de la gauche. Peut-être Paul Larrouturou aussi.

*S.M :* *À quel niveau de décision du processus législatif vous intervenez ?*

*J.Z :* À tous les niveaux en fait. Parfois même, on peut suggérer des idées de législation à mettre en place et à chaque stade du processus, quand on est impliqué sur un dossier, on va le suivre du début à la fin. Au moment des négociations, au moment du vote en commission parlementaire, au moment du vote en plénière du Parlement européen. Ensuite, dans la phase qu'on appelle les trilogues, les négociations entre les trois institutions : le Conseil, la Commission et le Parlement européen, et même parfois après. Au niveau de la transposition au niveau national des normes européennes, on peut aussi faire le relais avec nos groupes nationaux une fois que c'est passé au niveau européen. Il faut que ça s'implante au niveau national, donc parfois on peut même faire le suivi après. Donc c'est vraiment du début à la fin.

*S.M :* *Est-ce qu'il y a par exemple une réglementation, une décision que vous avez particulièrement réussi à faire passer et comment vous vous y êtes pris ? Une grosse réussite des Amis de la Terre Europe ?*

*J.Z :* On a réussi à bloquer le traité TTIP, l'accord de libre-échange. Après, sur notre site internet, on a une page qui s'appelle "nos réussites", nos victoires. On a réussi à bannir des lois contre les OGM et même toute la politique récente du Green Deal, les objectifs climatiques de l'Europe. Même si ça va pas assez loin, ça reste des succès et il y a une avancée hyper importante ces cinq dernières années par rapport aux décennies précédentes. Et ça, c'est aussi grâce aux mouvements, aux marches pour le climat, tous les mouvements écologistes qui se sont mobilisés ces dernières années.

*S.M :* *Pour le TTIP comment vous vous y êtes pris ? Est-ce que c'était principalement du plaidoyer, le Green 10 s'en est mêlé ? Est-ce que c'était plus style dialogue ou plutôt manifestation ?*

*J.Z :* Alors le Green 10, c'est pas avec eux qu'on fait les campagnes, c'est vraiment une institution qui se coordonne, mais il n'y a pas de décisions, elles ne sont pas prises par

le Green 10, elles sont prises par chaque organisation et les stratégies de campagne sont prises par chacune. Et quand on fait des campagnes européennes, c'est au niveau du bureau de Bruxelles qu'on se coordonne, qu'on décide, qu'on donne l'impulsion. Après, si par exemple on fait un tour comme avec le dinosaure, où on va essayer de mobiliser chaque pays, on a besoin de relais, même au niveau logistique, de nos groupes nationaux, donc on se coordonne avec eux. Mais toute la coordination des campagnes européennes, internationales, elle se fait au niveau soit de FoEE, soit de FoEI.

*S.M : Est-ce que tu pourrais m'expliquer un petit peu l'Energy Charter Treaty et pourquoi vous voulez absolument le combattre et y mettre un terme ?*

J.Z : C'est un traité qui a été écrit dans les années 90 avec, à la base, l'objectif de protéger les investissements dans les anciens pays de l'Union soviétique et c'est pour ça qu'ils ont créé quelque chose qui s'appelle ISDS. C'est un peu compliqué à expliquer, mais en gros, il permet de protéger les investissements futurs des entreprises sur les questions des énergies fossiles et ce qui fait que des entreprises peuvent poursuivre en justice des États et leur réclamer des sommes importantes. Notamment des États qui mettent en place des politiques de sortie du pétrole ou de sortie du gaz, et cetera. Et c'est ce système ISDS qu'on combat en fait, ce n'est pas juste le traité sur la Charte de l'énergie. Et donc, ce traité-là est l'un des plus symptomatiques du système ISDS et c'est avec ce traité qu'il y a le plus de d'actions en justice et de sommes importantes réclamées à des États en lien avec des politiques environnementales et climatiques. C'est pour ça que ce traité en particulier est symbolique d'une politique qu'il faut arrêter, enfin un système de traité international auquel il faut mettre fin. C'est pour ça qu'on milite pour la disparition de ce traité en fait, la modernisation n'est pas suffisante. Il faut vraiment sortir de ce système ISDS et y mettre fin.

*S.M : Et du coup quelles sont vos stratégies principales en particulier pour ce combat-là ?*

J.Z : Donc là, il y a déjà plusieurs États membres qui ont déclaré qu'ils allaient sortir du traité sur la Charte de l'énergie. Ce qu'on demande, c'est qu'il y ait une sortie collective de l'Union européenne. La Commission européenne a fait une proposition de sortie collective en juillet dernier. Après, il faut obtenir l'accord des 27 pays européens, donc là c'est beaucoup plus compliqué. Mais ce qu'on souhaite, c'est qu'à la fois il y ait une sortie collective de l'UE et après c'est un peu technique, aussi que chaque pays

individuellement annonce qu'il va sortir du Traité. Donc nous on se coordonne avec chaque pays à ce niveau-là et on influence ceux qui sont encore hésitants ou on fait une autre stratégie en fonction des pays qui nous paraissent les plus pertinents. Il y en a qui ont déjà annoncé qu'ils allaient sortir, donc on a pas besoin de mettre beaucoup d'efforts dedans, mais on essaye de convaincre ceux qui n'ont pas encore pris de décision claire.

*S.M : Et du coup, au niveau stratégies ou répertoire d'action, il y a le fameux dinosaure qui est passé dans plusieurs pays d'Europe. Est-ce que déjà ça a bien fonctionné ? Et quelles étaient les autres stratégies ?*

*J.Z :* Je n'étais pas là à l'époque donc je ne sais pas trop comment ça s'est passé, mais ce genre d'action ça sert à mobiliser au niveau national et ça sert à avoir l'attention de la presse, c'est surtout ça qui marche. Dès qu'il y a un truc un peu spectaculaire, ça permet d'avoir des photos, des journalistes qui reprennent l'information et donc ça permet d'influencer le débat public dans le pays. Parfois, il y a aussi des députés alliés qui sont invités à venir à nos actions, donc ça fait encore plus de bruit. Mais ouais, ça fait partie du répertoire d'action, ça complète les actions de plaidoyer qui sont moins visibles ou on a publié beaucoup de rapports sur le ECT par exemple, d'enquête, de documents qui expliquaient un peu ce procédé, parce que ce n'est pas hyper simple à comprendre. Donc il y a à la fois un travail de recherche, un travail de plaidoyer direct avec les personnalités politiques et un travail de mobilisation du grand public, manifestations, communications, et cetera.

*S.M : J'ai vu que c'était principalement en 2022 aussi qu'il y avait beaucoup d'actions pour l'ECT. J'imagine que ça continue encore aujourd'hui. Est-ce qu'il y a beaucoup de choses qui se font en ce moment si toi tu travailles dessus, où est-ce que ça en est ?*

*J.Z :* On continue à prendre des rendez-vous avec la Commission, à tenter d'influencer les pays pour sortir et surtout avant la fin du mandat, avant les prochaines élections européennes. Parce qu'ensuite, avec les élections européennes il y aura des nouvelles commissions, et donc ça veut dire qu'il faut reprendre à zéro tout le travail de relation avec les gens qui bossent à la Commission européenne. Donc on essaie d'accélérer pendant la présidence belge du Conseil de l'Union européenne pour avoir une sortie collective avant juin.

*S.M : C'est compliqué si tous les 6 mois la présidence du Conseil change, si la Commission change aussi cet été, ça change aussi tous les acteurs avec qui vous travaillez.*

*J.Z : La Commission européenne reste la même pendant 5 ans mais en fonction des pays qui ont la présidence du Conseil, en fonction des positions politiques c'est plus ou moins facile. Donc là, la Belgique c'est plutôt un allié, mais après la Belgique ce sera la Hongrie, donc là ça va être très compliqué. Donc vraiment ça dépend de qui est au gouvernement, de quel pays. Et ça dépend aussi des priorités, parce qu'il y a tellement de dossiers à traiter en même temps qu' en fonction des priorités fixées par chaque pays, le traité sur la Charte de l'énergie est plus ou moins important.*

*S.M : Tu m'as dit que du coup tu n'étais pas forcément déjà là pour toutes les actions, pour l'ECT. Mais est ce que tu trouves quand même que pour l'instant vous avez réussi à faire changer un peu les choses ou que ce n'est encore pas assez ?*

*J.Z : Je pense que ça a été l'une des grandes victoires de ces dernières années. Ce serait la première fois que l'Union européenne sort d'un traité international. Donc ça marque un précédent juridique important. Ça veut dire qu'on peut sortir des traités européens, enfin de certains traités internationaux, et qu'on peut radicalement changer la politique en matière d'énergie. Ça remet en cause le système ISDS de manière plus globale. Donc oui, politiquement, en termes de victoire politique, ça a été une campagne importante, même si ce n'est pas encore complètement fini, on a déjà bien avancé pour une sortie de l'ECT.*

*S.M : Dernière question, est-ce qu'il y a une autre personne dans les Amis de la Terre qui par exemple, travaille sur ces questions-là et qui pourraient avoir un point de vue intéressant pour mon sujet d'étude ? Je sais que Alice Portal m'avait parlé de Alban, mais je n'ai pas son nom de famille.*

*J.Z : Alban Grosdidier. Mais il ne travaille pas sur l'ECT, il travaille sur le devoir de vigilance des multinationales. Donc ça dépend sur quoi exactement est ton mémoire. Après il risque de répéter la même chose que Alice et moi en fait. Sinon y a Clara Bourgin qui est plutôt sur les questions agricoles. Et on a aussi des collègues dans la communication qui font un métier différent, donc ça peut aussi être intéressant pour toi.*

## Annexe 2:

### Corpus documentaire, documents émanant de Friends of the Earth Europe:

Nom de code	Type de source	Titre	URL	Date	Pages	Critères de recherche (mots clés)
Communiqué 1	Communiqué de presse	« Stop the energy charter treaty »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/energy-charter-treaty/">https://friendsoftheearth.eu/energy-charter-treaty/</a>	26/04/2022		Energy Charter Treaty, FoEE
Communiqué 2	Communiqué de presse	« Big win as the parliament urges the EU to exit the ECT »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/european-parliament-urges-the-eu-to-exit-the-ect-now/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/european-parliament-urges-the-eu-to-exit-the-ect-now/</a>	24/11/2022		ECT, Parliament, FoEE
Communiqué 3	Communiqué de presse	« New ECT agreement, same old monster »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/new-ect-agreement-same-monster/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/new-ect-agreement-same-monster/</a>	24/06/2022		ECT, FoEE, ISDS
Communiqué 4	Communiqué de presse	« EU commission moves ahead with coordinated exit from the Energy Charter Treaty »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/eu-commission-moves-ahead-with-coordinated-exit-from-the-energy-charter-treaty/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/eu-commission-moves-ahead-with-coordinated-exit-from-the-energy-charter-treaty/</a>	27/06/2023		ECT, Commission, FoEE, Sunset clause
Communiqué 5	Communiqué de presse	« European Court of Justice drastically limits Energy Charter Treaty within	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/ecj-drastically-limits-energy-charter-treaty/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/ecj-drastically-limits-energy-charter-treaty/</a>	02/09/2021		ECT, CJEU, FoEE, ISDS

		EU»				
Article 6	Article en ligne	« How the Energy Charter Treaty derails climate action »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/news/how-the-energy-charter-treaty-derails-climate-action/">https://friendsoftheearth.eu/news/how-the-energy-charter-treaty-derails-climate-action/</a>	27/10/2021		ISDS, Bulgarie, Netherlands, petition
Communiqué 7	Communiqué de presse	« Giant damocles sword shows threat of Energy Charter Treaty »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/giant-damocles-sword-ect/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/giant-damocles-sword-ect/</a>	06/07/2021		Damocles sword, movement, FoEE, ECT, CAN
Communiqué 8	Communiqué de presse	« Energy Charter Treaty claim pushes Slovenia to weaken fracking rules »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/energy-charter-treaty-claim-pushes-slovenia-to-weaken-fracking-rules/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/energy-charter-treaty-claim-pushes-slovenia-to-weaken-fracking-rules/</a>	17/01/2022		Slovenia, ECT, FoEE, Commission
Article 9	Article en ligne	« The Energy Charter Treaty: an axe to climate action »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2020/05/ECT-axe-to-climate-action.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2020/05/ECT-axe-to-climate-action.pdf</a>	18/05/2020	8	10 Reasons, ECT, fossil fuel, complaints
Article 10	Article en ligne	« The unknown climate-killer deal we'll	<a href="https://friendsoftheearth.eu/news/the-unknown-climate-killer-deal-we'll">https://friendsoftheearth.eu/news/the-unknown-climate-killer-deal-we'll</a>	01/05/2020		Regulatory chill, FoEE, climate action, ECT

		have to tackle next »	<a href="#">tackle-next/</a>			
Communiqué 11	Communiqué de presse	« Commission plan fails to bring Energy Charter Treaty in line with climate goals »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/commission-plan-fails-to-bring-energy-charter-treaty-in-line-with-climate-goals/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/commission-plan-fails-to-bring-energy-charter-treaty-in-line-with-climate-goals/</a>	02/10/2020		Kadri Simson, commission, ECT, fails, CAN
Communiqué 12	Communiqué de presse	« Obscure energy treaty could thwart EU green deal »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/obscure-energy-treaty-could-thwart-eu-green-deal/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/obscure-energy-treaty-could-thwart-eu-green-deal/</a>	06/12/2019		ECT, ISDS, protest, European Green Deal, Netherlands
Communiqué 13	Communiqué de presse	« Spain moves to exit the ECT »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/spain-moves-to-exit-the-ect/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/spain-moves-to-exit-the-ect/</a>	13/10/2022		ECT, Spain, flashmob, leave
Communiqué 14	Communiqué de presse	« Giant ECT-Rex dinosaur stops in Brussels to denounce prehistoric trade deal »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/giant-ect-rex-dinosaur-stops-in-brussels-to-denounce-prehistoric-trade-deal/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/giant-ect-rex-dinosaur-stops-in-brussels-to-denounce-prehistoric-trade-deal/</a>	17/05/2022		ECT-Rex, petition, Can, protest, FoEE
Communiqué 15	Communiqué de presse	« Win: EU Parliament votes for exiting the climate-wrecking Energy Charter Treaty »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/press-release/win-eu-parliament-votes-for-exiting-the-climate-wrecking-energy-charter-treaty/">https://friendsoftheearth.eu/press-release/win-eu-parliament-votes-for-exiting-the-climate-wrecking-energy-charter-treaty/</a>	24/04/2024		Win, ECT, leave, parliament, vote, FoEE
Policy brief	Note d'information en ligne	« ECT reform: Why it has failed to deliver on the EU's own	<a href="https://friendsoftheearth.eu/publication/ect-reform-why-it-has-failed-to-deliver-on-the-eus-own-obje">https://friendsoftheearth.eu/publication/ect-reform-why-it-has-failed-to-deliver-on-the-eus-own-obje</a>	04/03/2022	9	ECT, reform, negotiations, objectivesCan, FoEE, ISDS



		objectives »	<a href="#">ctives/</a>			
Lettre ouverte 1	Lettre ouverte en ligne	« Letter to Energy Ministers on Energy Charter Treaty »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/publication/letter-to-energy-ministers-on-energy-charter-treaty/">https://friendsoftheearth.eu/publication/letter-to-energy-ministers-on-energy-charter-treaty/</a>	23/09/2019	3	Open letter, ECT, member states
Lettre ouverte 2	Lettre ouverte en ligne	« Open letter on the Energy Charter Treaty (ECT) »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/12/ect-open-letter1.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/12/ect-open-letter1.pdf</a>	09/12/2019	7	Open letter, ECT, negotiations, key problems
Lettre ouverte 3	Lettre ouverte en ligne	« Open letter, Urgent need for EU plan to leave the ECT »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/publication/open-letter-urgent-need-for-eu-plan-to-leave-the-ect/">https://friendsoftheearth.eu/publication/open-letter-urgent-need-for-eu-plan-to-leave-the-ect/</a>	17/11/2022	2	Franz Timmermans, Cop27, ECT, FoEE
Rapport annuel 2017	Rapport annuel en ligne	« Our impact, Friends of the Earth Europe, Annual review 2017 »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/05/foee_annual_review_2017.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/05/foee_annual_review_2017.pdf</a>	18/05/2018	20	Budget 2017, FoEE
Rapport annuel 2018	Rapport annuel en ligne	« Our impact, Friends of the Earth Europe, Annual review 2018 »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/05/11_foee_annual_review_2018_full_version_mr_hyperlinks.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2019/05/11_foee_annual_review_2018_full_version_mr_hyperlinks.pdf</a>	13/05/2019	20	Budget 2018, FoEE
Rapport annuel 2020	Rapport annuel en ligne	« Annual review 2020, Friends of the Earth Europe »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/05/40-FoEE-AR-Traditional-A4-rhr.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/05/40-FoEE-AR-Traditional-A4-rhr.pdf</a>	25/05/2021	20	Actions, 2020, FoEE
Rapport annuel 2021	Rapport annuel en ligne	« Annual review 2021, Friends of the Earth Europe »	<a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2022/05/Annual-Review-2021-">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2022/05/Annual-Review-2021-</a>	20/05/2022	22	Actions, 2021, FoEE

		»	<a href="#">FoEE.pdf</a>			
Rapport annuel 2022	Rapport annuel ligne	en	« Annual Review 2022, Friends of the Earth Europe » <a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2023/06/Annual-Review-2022.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2023/06/Annual-Review-2022.pdf</a>	27/06/2023	23	actions, 2022, FoEE
Rapport « 7 sparks to light a new economy »	Article ligne	en	« 7 sparks to Light a New Economy, Transformational ideas for a life-sustaining economy within Earth's limits » <a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/12/7-sparks-to-light-a-new-economy_FoEE-final.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/12/7-sparks-to-light-a-new-economy_FoEE-final.pdf</a>	01/2022	16	FoEE, ideas, actions, economy
Meat Atlas	Ouvrage ligne	en	« Meat Atlas, Facts and figures about the animals we eat » <a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/09/MeatAtlas2021_final_web.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2021/09/MeatAtlas2021_final_web.pdf</a>	09/2021	74	Actions, climate, meat, FoEE
Rapport « community energy : a practical guide to reclaiming power »	Article ligne	en	« Community Energy: A practical guide to reclaiming power » <a href="https://friendsoftheearth.eu/publication/community-energy-guide/">https://friendsoftheearth.eu/publication/community-energy-guide/</a>	30/10/2020	156	Energy, action, guide, citizens, FoEE
Rapport « LNG: the Liquid Path to Climate Chaos »	Article ligne	en	« LNG: the Liquid Path to Climate Chaos » <a href="https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2022/05/LNG_Liquified_path_climate_chaos.pdf">https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2022/05/LNG_Liquified_path_climate_chaos.pdf</a>	03/05/2022	15	Fossil fuel, energy, Europe

### Annexe 3:

#### Documents officiels émanant des institutions européennes:

Nom de code	Type de source	Titre	URL	Date	Pages	Critères de recherche (mots clés)
Commission 1	Article en ligne	« Energy Charter Treaty, providing a framework and forum for cooperation on energy security, open and competitive markets, and sustainability »	<a href="https://energy.ec.europa.eu/topics/international-cooperation/international-or-organisations-and-initiatives/energy-charter_en">https://energy.ec.europa.eu/topics/international-cooperation/international-or-organisations-and-initiatives/energy-charter_en</a>	07/2023		ECT, négociations, modernisation, Commission européenne
Parlement 1	Note officielle	« EU withdrawal from the Energy Charter Treaty »	<a href="https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/754632/EPRS_BRI(2023)754632_EN.pdf">https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/754632/EPRS_BRI(2023)754632_EN.pdf</a>	12/2023	6	Propositions, ECT, sortie, négociations européennes, parlement européen
Conseil 1	Communiqué de presse	« Council adopts negotiation directives for modernisation of Energy Charter Treaty »	<a href="https://www.council.europa.eu/en/press-releases/2019/07/15/council-adopts-negotiation-directives-for-modernisation-of-energy-charter-treaty/">https://www.council.europa.eu/en/press-releases/2019/07/15/council-adopts-negotiation-directives-for-modernisation-of-energy-charter-treaty/</a>	13/07/2019		Conseil, ECT, négociations
Proposition de la commission pour une modernisation de l'ECT, octobre 2020	Proposition officielle	« European Union text proposal for the modernisation of the Energy Charter Treaty »	<a href="https://energy.ec.europa.eu/system/files/2021-02/eu_submission_-_revised_definition_of_economic_activity_in_the_energy_sector_0.pdf">https://energy.ec.europa.eu/system/files/2021-02/eu_submission_-_revised_definition_of_economic_activity_in_the_energy_sector_0.pdf</a>	02/10/2020	3	Proposition, modernisation ECT

Accord de principe de juin 2022 par la commission	Article en ligne	« Agreement in principle reached on modernised Energy Charter Treaty »	<a href="https://policy.trade.ec.europa.eu/news/agreement-principle-reached-modernised-energy-charter-treaty-2022-06-24_en">https://policy.trade.ec.europa.eu/news/agreement-principle-reached-modernised-energy-charter-treaty-2022-06-24_en</a>	24/06/2022		ECT, proposition, Commission européenne
Communication de la commission, octobre 2022	Communication officielle	« Communication from the Commission to the European Parliament and the Council, as well as to the Member States, on an agreement between the Member States, the European Union, and the European Atomic Energy Community on the interpretation of the Energy Charter Treaty »	<a href="https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:3d54cec-e-4494-11ed-92ed-01aa75ed71a1.0001.02/D OC_1&amp;format=PDF">https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:3d54cec-e-4494-11ed-92ed-01aa75ed71a1.0001.02/D OC_1&amp;format=PDF</a>	05/10/2022	5	Communication, Commission européenne, ECT.
Résolution du parlement, 2022	Rapport officiel	« Resolution on the outcome of the modernisation of the Energy Charter Treaty »	<a href="https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/pups/printsummary.pdf?id=1725434&amp;l=en&amp;t=E">https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/pups/printsummary.pdf?id=1725434&amp;l=en&amp;t=E</a>	24/11/2022	2	Parlement européen, ECT
Proposition de la commission, juillet 2023	Proposition officielle	« Proposition de décision du conseil sur le retrait de l'Union du traité sur la Charte de l'énergie »	<a href="https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52023PC0447">https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52023PC0447</a>	07/07/2023	8	Proposition, Commission européenne, modernisation ECT

#### Annexe 4:

**Tableau des enquêtés et des demandes d'enquête:**

Nom	Métier	Contact	Réponse
Alice Portal	Economic Justice campaigner chez FoEE.	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/alice-portal-ab089b1a6/">https://www.linkedin.com/in/alice-portal-ab089b1a6/</a>	Entretien Zoom 30 minutes
Julie Zalcman	Trade Campaigner chez FoEE	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/juliezalcman/">https://www.linkedin.com/in/juliezalcman/</a>	Entretien Zoom 30 minutes
Colin Roche	Climate justice and Energy coordinator chez FoEE	Mail: colin.roche@foeeur ope.org	Pas de réponse, relance, réponse, me conseille de discuter avec Julie Zalcman
Clara Bourgin	Food, agriculture and nature campaigner chez FoEE	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/clara-bourgin-1b38b9bb/">https://www.linkedin.com/in/clara-bourgin-1b38b9bb/</a>	Pas de réponse
Jagoda Munic	Directrice de FoEE	Mail: jagoda.munic@foee urope.org	Pas de réponse, relance
Paul De Clerck	En charge de relations européennes chez FoEE	Mail: paul.declerck@foee urope.org	Réponse, indisponible, relance 2 fois, trop de travail
Kadri Simson	Commissaire européenne à l'énergie	Mail: CAB-SIMSON-CO NTACT@ec.europa .eu	Réponse de sa secrétaire, indisponible, relance
Nicolas Kuen	Assistant politique- DG ENER	Mail: Nicolas.KUEN@ec. europa.eu	Réponse, ne travaille plus sur le dossier
Markela Stamati	Assistant politique -DG ENER	Mail: Markela.STAMATI @ec.europa.eu	Réponse, ne travaille pas sur le dossier

Mechtchild Woersdorfer	Directeur général adjoint DG ENER	Mail: Mechtchild.Woersdorfer@ec.europa.eu	Pas de réponse
Massimo Garribba	Directeur général adjoint DG ENER	Mail: Massimo.Garribba@ec.europa.eu	Réponse, ne travaille pas dessus, a conseillé Ms.Woersdorfer
Axel Nevens	Conseiller en développement politique - DG ENER	Mail: Axel.Nevens@ec.europa.eu	Réponse, ne travaille pas dessus, a conseillé M.Jerzyniak
Tudor Constantinescu	Conseiller principal-DG ENER	Mail: Tudor.CONSTANTINESCU@ec.europa.eu	Pas de réponse, relance
Matthew Baldwin	Directeur général adjoint DG ENER	Mail: Matthew.Baldwin@ec.europa.eu	Pas de réponse
Tomasz Jerzyniak	Chef d'équipe DG ener unité relations internationales, assistant politique de la direction de la Task Force	Mail: Tomasz.JERZYNIAK@ec.europa.eu	Réponse, ne peut donner d'interview en raison du travail en cours sur l'ECT
Marie Toussaint	Député européenne EELV	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/marie-toussaint-6135751b3/">https://www.linkedin.com/in/marie-toussaint-6135751b3/</a>	Pas de réponse, relance
Saskia Bricmont	Député européenne EELV	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/saskiabricmont/">https://www.linkedin.com/in/saskiabricmont/</a>	Pas de réponse, relance
Roxane Chaplain	Assistance parlementaire de Marie Toussaint, en relation avec Julie Zalcman	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/roxane-chaplain-783324aa/">https://www.linkedin.com/in/roxane-chaplain-783324aa/</a>	Pas de réponse, relance
Eugenia Del Rosario	Assistant politique DG ENER	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/eugenia-del-rosario-a0b1a6102/">https://www.linkedin.com/in/eugenia-del-rosario-a0b1a6102/</a>	Réponse, puis plus de réponses

Boon Breyne	Militant pour la décroissance et activiste à la FoEE	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/boon-breyne/">https://www.linkedin.com/in/boon-breyne/</a>	Pas de réponse
Leon Delvaux	Directeur par intérim DG Trade	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/l%C3%A9on-delvaux-1415a123/">https://www.linkedin.com/in/l%C3%A9on-delvaux-1415a123/</a>	Pas de réponse
Alessandra Sgobbi	Chef de l'unité Climat finance- DG CLIMA	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/alessandra-sgobbi-91166a4/">https://www.linkedin.com/in/alessandra-sgobbi-91166a4/</a>	Pas de réponse
Stefano Ciccarello	Chef de l'unité « Marché des matières et combustibles nucléaires » à l'Agence d'approvisionnement d'Euratom - DG ENER	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/stefano-ciccarello-1093b49/">https://www.linkedin.com/in/stefano-ciccarello-1093b49/</a>	Réponse, ne travaille pas sur le dossier
Tom Howes	Conseiller, transition énergétique verte et réglementation du marché de l'énergie, DG ENER	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/tom-howes-eu/">https://www.linkedin.com/in/tom-howes-eu/</a>	Pas de réponse
Valentin Robert	Assistant DG CLIMA	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/valentin-robert-565474170/">https://www.linkedin.com/in/valentin-robert-565474170/</a>	Réponse, ne travaille pas dessus
Juan Bosco Serrano Valverde	Assistant DG CLIMA	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/juan-bosco-serrano-valverde-26300a126/">https://www.linkedin.com/in/juan-bosco-serrano-valverde-26300a126/</a>	Réponse, ne travaille pas dessus
Wouter de Priester	Intern Blue book DG Trade	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/wouter-de-priester-51151a180/">https://www.linkedin.com/in/wouter-de-priester-51151a180/</a>	Réponse, ne travaille pas dessus
Alice Giro	Assistante DG CLIMA	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/alice-giro-1415a123/">https://www.linkedin.com/in/alice-giro-1415a123/</a>	Pas de réponse

		<a href="https://www.linkedin.com/in/alice-giro-5750b91a3/">n.com/in/alice-giro-5750b91a3/</a>	
Ieva Silkāne	DG RTD chef de l'unité économique	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/ieva-silk%C4%81ne-81a9b1242/">https://www.linkedin.com/in/ieva-silk%C4%81ne-81a9b1242/</a>	Réponse, a conseillé M.De Priester
Lola Ferrand Stanley	Coordinatrice politique DG Trade	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/lola-ferrand-stanley-62bb94ba/">https://www.linkedin.com/in/lola-ferrand-stanley-62bb94ba/</a>	Pas de réponse
Lucas Maurer	Intern BlueBook DG CLIMA	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/lucas-maurer-563564176/">https://www.linkedin.com/in/lucas-maurer-563564176/</a>	Pas de réponse
Aleksandra Tomczak	Membre du cabinet du vice-président exécutif Frans Timmermans	Mail: Aleksandra.TOMCZAK@ec.europa.eu	Pas de réponse
Nicolas Dross	DG Trade	Linkedin: <a href="https://www.linkedin.com/in/nicolas-dross-502715/">https://www.linkedin.com/in/nicolas-dross-502715/</a>	Réponse, a conseillé Peter Kovacs



## Annexe 5:

### Grille d'entretien:

<b>Présentation de l'enquêté</b>	J'ai vu sur le site de FoEE que vous étiez Trade campaigner, est ce que vous pourriez m'expliquer rapidement votre rôle, vos principales missions et quand vous avez rejoint FoEE ?
<b>Définition de FoEE, but de l'organisme.</b>	<p>Pourriez-vous me définir avec vos propres mots et point de vue, ce qu'est Friends of the Earth Europe ?</p> <p>J'ai cru comprendre que vos revendications tournaient principalement autour de 4 thèmes : Justice climatique et énergie, justice économique, nourriture, agriculture et biodiversité, justice et durabilité des ressources, est ce exact ? Quels sont selon vous les principaux combats de FoEE, les plus importants actuellement ?</p> <p>Pourquoi ce besoin de créer une entité Européenne des Amis de la Terre ? Quel impact il est important d'avoir à cette échelle que vous pensez primordial ?</p> <p>On comprend sur votre site que vous vous définissez comme un grassroots environmental network, en quoi est-ce le cas ? Est-ce qu'on peut également vous définir comme groupe d'intérêt diffus, une organisation de mouvement social, un transnational advocacy network... ? Transnational, international, juste européen ?</p> <p>FoEE ne comprend pas que des membres de l'UE, pourquoi ce choix ? Qu'est-ce que ça apporte ? Y-a-t-il des nations privilégiées/ plus présentes dans les discussions ?</p>

<p><b>Méthodes de lobbying, quelle influence au niveau européen</b></p>	<p>Quels acteurs allez-vous voir en priorité ? Comment ça se passe (action type) ? Quelles sont les stratégies que vous adoptez ?</p> <p>À quel niveau de la décision, du processus de la PLO, intervenez-vous ?</p> <p>Une décision ou une réglementation que vous avez réussi à faire passer, comment vous vous y êtes pris ? (Ex : Modernisation energy charter treaty)</p> <p>Trouvez-vous que l'ancienneté et la reconnaissance de votre association donne un avantage dans la prise au sérieux de vos revendications ?</p> <p>Quelle importance jouent les coalitions que vous formez à l'échelle européenne (Green 10...) ? Est-ce que là aussi les groupes nationaux ont leurs mots à dire ?</p> <p>Lobbying interne (confiance, dialogue) ou externe (opinion publique, manifestations) ?</p> <p>Est-ce que vous vous considérez comme influents à l'échelle européenne ? Le lobbying des énergies fossiles est-il trop bien financé en face ?</p>
<p><b>Lien avec homologues nationaux, leur place dans la prise de décision</b></p>	<p>Quel est le poids de l'avis de vos homologues nationaux dans votre prise de décision ? Ont-ils beaucoup voix au chapitre, les consultez-vous souvent ?</p>

	<p>Est-ce que vous pourriez me décrire la montée type d'une revendication jusqu'aux institutions européennes ?</p> <p>Vous qui avez un lien avec la France, comment se passent les relations avec les Amis de la Terre France, quels sont vos échanges ?</p>
<p><b>Rôle de l'enquête dans l'ONG</b></p>	<p>J'ai vu que vous aviez une accréditation, est-ce que vous avez un lien direct avec les décideurs politiques européens ? Vous vous y rendez souvent ?</p> <p>Qui sont vos interlocuteurs ?</p>
<p><b>Energy Charter Treaty</b></p>	<p>Pourriez-vous décrire avec vos mots l'Energy Charter Treaty et pourquoi il fait autant débat ?</p> <p>Comment se place FoEE dans le combat de l'Energy charter treaty ? Qu'est-ce que l'ONG essaye d'accomplir et avec quelles stratégies ?</p> <p>Est-ce que pour l'instant c'est une réussite ?</p> <p>Venue à Bruxelles, y-a-t-il des documents, notamment sur l'Energy Charter Treaty, que vous pensez intéressant pour mon cas d'études ? Des rapports sur la question ?</p>